

Insee Conjoncture

Occitanie



N° 13

Mai 2018

Le bilan économique 2017 : un bilan très positif pour l'économie régionale

Les différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Dreal, Draaf, et Pôle emploi. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Sommaire

Synthèse régionale	4
2017 : un bilan très positif pour l'économie régionale	
Contexte national	6
L'économie française progresse vivement en 2017	
Emploi salarié	8
L'emploi salarié privé continue d'augmenter en 2017	
Chômage	12
La baisse du chômage s'intensifie en 2017	
Démographie des entreprises	17
Nouvelle hausse des créations et poursuite du recul des défaillances	
Agriculture	20
L'activité agricole impactée par les intempéries et une conjoncture contrastée sur les marchés	
Construction	23
Le secteur de la construction conserve un rythme de croissance soutenu	
Tourisme	27
Nouvelle hausse de la fréquentation touristique en 2017	
Transport	31
Une croissance qui s'affirme en 2017	
Aéronautique et spatial	36
Une filière toujours dynamique et sous tension	
Financement de l'économie	40
Dynamisme accru des crédits alloués aux entreprises et des crédits à l'habitat en 2017	
Définitions	43

Synthèse régionale

2017 : un bilan très positif pour l'économie régionale

Dans un contexte de retour à une croissance solide en France, avec une augmentation du PIB de 2,2 % en 2017, l'économie est bien orientée en Occitanie. La reprise de l'emploi salarié régional amorcée en 2015 se confirme et gagne cette année le secteur de la construction. Le dynamisme de l'emploi se traduit par une baisse de plus d'un point du taux de chômage dans la région.

Camille Fontès-Rousseau, Insee

Croissance de l'emploi salarié et baisse du taux de chômage

En 2017, l'emploi salarié marchand continue de progresser en Occitanie (+ 1,8 %), mais à un rythme moindre qu'en 2016 (+ 2,4 %). La hausse reste légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+ 1,6 %). L'emploi salarié augmente dans tous les secteurs, en particulier dans l'intérim et dans la construction.

Le dynamisme de l'emploi régional conduit à une baisse du taux de chômage de 1,2 point en Occitanie en 2017. Il s'établit à 10,5 % en fin d'année dans la région et reste largement supérieur à celui de France métropolitaine (8,6 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi continue cependant d'augmenter dans la région : l'augmentation est modérée pour les demandeurs sans activité (catégorie A), mais très forte pour les demandeurs ayant exercé une activité réduite durant le mois de référence (catégories B et C). Cette évolution contrastée est caractéristique des périodes de redémarrage de l'activité économique, avec un recours accru des entreprises au travail intérimaire et aux contrats de courte durée dans un premier temps, avant éventuellement des recrutements plus pérennes.

Bonne tenue du marché régional de la construction

La reprise dans le secteur de la construction se confirme et accélère en Occitanie. Avec 51 500 logements mis en chantier, l'année 2017 connaît la plus forte hausse depuis dix ans. Les ventes de logements neufs continuent de progresser et la construction de locaux non résidentiels reste bien orientée.

Le dynamisme démographique de la région et l'évolution du pouvoir d'achat des ménages, conjugués à des taux d'intérêts toujours bas, contribuent à ces

très bons résultats. En conséquence, l'emploi salarié redémarre dans la construction en 2017 dans la région (+ 2,9 %), mettant fin à neuf années de baisse.

Une filière aéronautique et spatiale très dynamique

Les entreprises de la filière aéronautique et spatiale implantées en Occitanie profitent en 2017 des nouveaux succès remportés par les constructeurs mondiaux. Grâce à des cadences élevées, en particulier en fin d'année, Airbus livre 30 appareils de plus qu'en 2016 et bat une nouvelle fois son record. Les producteurs de moteurs implantés dans la région bénéficient également de cette dynamique. Dans le spatial, malgré l'atonie du marché des satellites, les constructeurs toulousains remportent des succès sur certains segments de marché (contrat OneWeb pour Airbus, satellites d'observation pour Thalès).

En réponse à cette demande croissante des entreprises têtes de filière, la chaîne d'approvisionnement aérospatiale est sous tension en Occitanie et s'approche du niveau de saturation de ses capacités de production.

Le dynamisme de la filière, qui représente 27 % de l'emploi industriel en Occitanie, contribue au maintien de la croissance de l'industrie régionale : l'emploi salarié augmente de 0,5 % en 2017 dans ce secteur, tandis qu'il se stabilise en France.

Nouvelle hausse de la fréquentation touristique

La fréquentation des hébergements touristiques marchands progresse dans la région pour la troisième année consécutive, confirmant l'attractivité de la région. L'augmentation concerne aussi bien les hôtels que les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme (résidences de tourisme, villages de

vacances...). Elle est due à la fois à la clientèle résidant en France et à celle en provenance de l'étranger. L'Occitanie conserve la quatrième place des régions les plus touristiques de France métropolitaine en 2017 après l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et la première pour l'hôtellerie de plein air.

L'attractivité touristique de l'Occitanie s'accompagne d'un développement du transport de passagers en 2017, quel que soit le mode utilisé. Le trafic aérien de passagers augmente de façon record (+ 12,7 %), porté par le développement des lignes à bas coût, tandis que le transport ferroviaire redémarre.

Une conjoncture contrastée sur les marchés agricoles

En 2017, la production agricole est impactée par de forts accidents climatiques et une conjoncture sur les marchés mondiaux défavorable pour les grandes cultures. En raison de gelées exceptionnelles, la production viticole 2017 est historiquement faible, tant au niveau régional que national. Les productions de fruits sont moins touchées par ces gelées tardives que dans d'autres régions françaises ou européennes. La campagne de grandes cultures est marquée par de bons rendements en Occitanie, mais l'offre mondiale très abondante empêche la remontée des cours. La situation s'améliore dans la majorité des filières animales, à l'exception des veaux et des volailles.

Moins de défaillances, et une progression soutenue des crédits aux entreprises

Le nombre de défaillances d'entreprises continue de diminuer en Occitanie. Le recul est net dans le secteur de la construction, et de moindre ampleur

dans les autres secteurs. L'agriculture où les défaillances sont en hausse échappe à ce mouvement.

L'accès des entreprises au financement bancaire est très dynamique dans la région, en lien avec la croissance de l'activité économique. La progression des crédits alloués aux entreprises concerne principalement les crédits à moyen et long terme, qui accompagnent traditionnellement le développement de l'investissement.

Un dynamisme variable selon les départements

Si l'Occitanie se place parmi les régions les plus dynamiques de France métropolitaine, au 5^e rang pour la croissance de l'emploi en 2017, et au 2^e rang pour la diminution du taux de chômage sur un an, elle recouvre cependant une réalité contrastée sur son territoire. La Haute-Garonne et l'Hérault,

forts de la présence des métropoles, font figure de locomotives de l'économie régionale. Ces deux départements concentrent la majeure partie de la croissance de l'emploi et des créations d'entreprises. Le dynamisme est moindre dans les autres départements, et les quatre départements littoraux se classent toujours parmi les cinq départements de France métropolitaine les plus touchés par le chômage. ■

Contexte national

L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %) portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : + 2,5 % après + 1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 3,0 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016 (figure 1). Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %).

Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en 2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016 faisant suite à des replis les années précédentes, dont - 4,6 % en 2015).

La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques.

Malgré une diminution des livraisons de matériels militaires, l'investissement public accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics.

Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

L'accélération de l'emploi conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

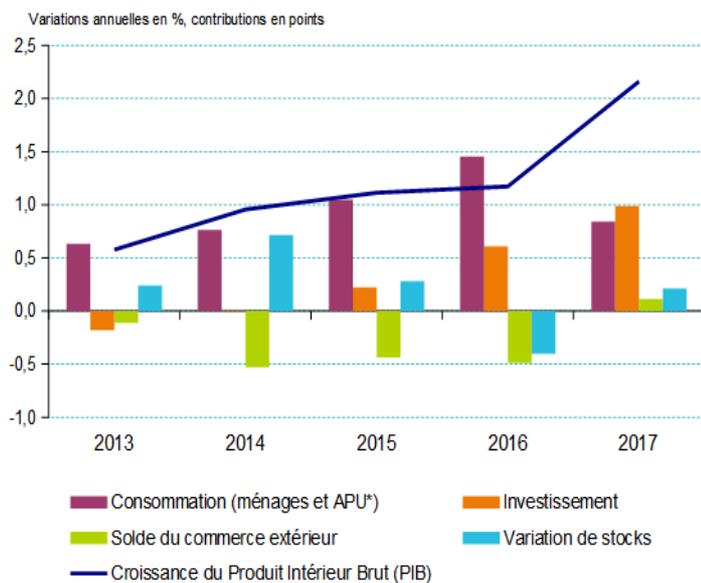
L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %) (figure 2). ■

1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution

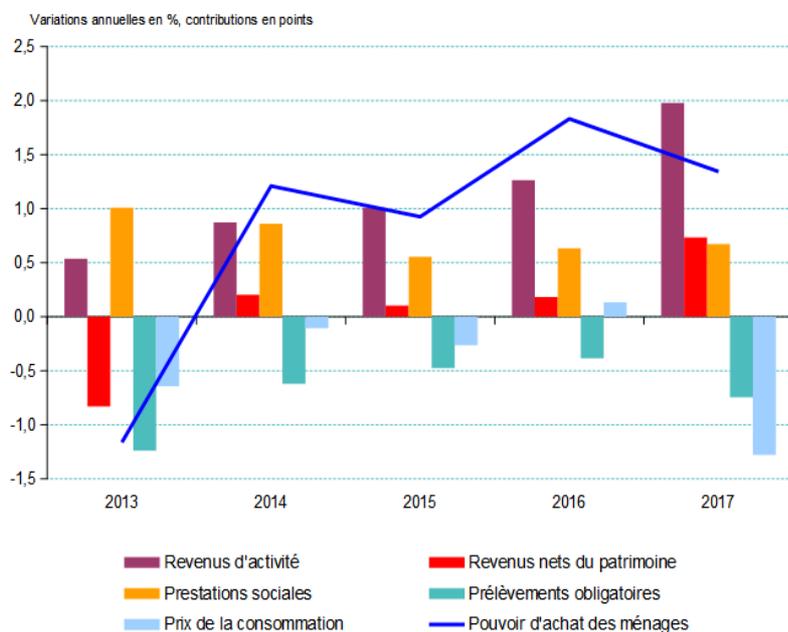
L'investissement est le facteur contribuant le plus à la croissance du PIB en 2017



* administrations publiques
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

2 Évolution du pouvoir d'achat des ménages et de ses composantes

La vigueur des revenus d'activité et du patrimoine soutiennent le pouvoir d'achat des ménages en 2017



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

Emploi salarié

L'emploi salarié privé continue d'augmenter en 2017

En Occitanie, l'emploi salarié marchand progresse à nouveau en 2017, confirmant l'amélioration amorcée en 2015. La croissance de l'emploi dans la région est légèrement plus élevée qu'au niveau national (France hors Mayotte).

L'emploi progresse dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, mais à un rythme ralenti par rapport à 2016. Seule exception, la construction enregistre une forte hausse de l'emploi, après neuf années de baisse. Le tertiaire marchand reste dynamique, en particulier grâce à l'intérim, l'information-communication, les services aux entreprises, l'hébergement-restauration et le commerce. L'industrie régionale continue de progresser.

L'évolution de l'emploi est différenciée selon les départements de la région : la Haute-Garonne et l'Hérault, qui concentrent la moitié des emplois salariés marchands, regroupent à eux seuls les trois quarts des créations nettes d'emploi en 2017.

Séverine Bertrand, Insee, Marielle Dhune, Direccte

Fin 2017, l'Occitanie compte 1 213 000 salariés dans les secteurs marchands non agricoles hors particuliers employeurs. Le nombre de salariés augmente de 21 500 au cours de l'année 2017, soit + 1,8 % en un an (*figures 1 et 2*). Ainsi, la reprise de l'emploi salarié régional amorcée en 2015 se poursuit, mais à un rythme légèrement inférieur à 2016 (+ 2,0 %). L'évolution est plus dynamique dans la région qu'au niveau national, où l'emploi salarié progresse de 1,6 % en 2017 (France hors Mayotte), et ceci dans une majorité des secteurs d'activité.

Bonne dynamique du secteur tertiaire marchand...

Le tertiaire marchand, qui emploie les deux tiers des salariés de la région, progresse au même rythme qu'au niveau national (+ 2 %) et gagne 17 300 salariés au cours de l'année.

Ainsi, 10 500 emplois sont créés dans les services marchands qui emploient 574 000 personnes hors intérimaires fin 2017 en Occitanie, soit un salarié sur deux. Le rythme d'évolution est plus modéré qu'en 2016 : + 1,9 % après + 2,9 %, mais supérieur à celui observé en France (+ 1,6 %).

La plus forte progression concerne l'information-communication (+ 4,9 %) (*figure 2*). Confirmant les bons résultats de 2016, ce secteur gagne plus de 2 300 emplois sur un an. Les services aux entreprises sont dynamiques cette année encore : + 3,4 %, soit + 6 600 emplois. L'hébergement et la restauration, après une évolution déjà très positive en 2016, augmentent à nouveau en 2017 (+ 2,1 %), mais à un rythme plus faible qu'au niveau national (+ 3,0 %). L'emploi progresse faiblement dans les transports (+ 0,4 %) et stagne dans les services financiers. En revanche, les secteurs des activités immobilières (- 0,3 %) et celui des services aux ménages (- 0,8 %) perdent des emplois dans la région.

Avec 256 700 salariés hors intérimaires fin 2017, le commerce concentre 21 % de l'emploi salarié marchand en Occitanie. Après une année 2016 favorable, les effectifs de ce secteur continuent d'augmenter mais à un rythme moins soutenu. Le secteur compte 2 800 salariés supplémentaires en 2017, soit une hausse de 1,1 %, supérieure au niveau national (+ 0,8 %).

... avec une confirmation de la reprise de l'intérim

En 2017, le nombre d'intérimaires augmente à nouveau fortement en Occitanie (+ 8,5 %), même si ce rythme est nettement ralenti par rapport à 2016 (+ 16,1 %) (*figure 3*).

Le tertiaire reste le premier secteur employeur d'intérimaires dans la région, devant l'industrie et la construction. Le volume moyen de travail en intérim dans le tertiaire représente ainsi près de 19 000 équivalents-emplois à temps plein (EETP)¹ en 2017, dont 30 % dans les transports et l'entreposage et 28 % dans le commerce. Il augmente de 26 % en 2017 dans l'ensemble du tertiaire. Les plus fortes augmentations de l'intérim en EETP concernent les activités de services administratifs et de soutien, avec plus de 50 % de hausse chacune. Le nombre d'EETP recule uniquement dans les activités financières et d'assurance.

Dans l'industrie, le volume d'emploi intérimaire en EETP continue d'augmenter (+ 11 % comme au niveau national), pour atteindre 16 000 intérimaires en EETP fin 2017. Pour la première fois, l'intérim industriel retrouve le niveau d'emploi d'avant-crise. La hausse est marquée dans les industries

agro-alimentaires et la fabrication de matériels de transport, qui concentrent 20 % des EETP chacune, ainsi que dans la métallurgie.

La construction emploie 20 % des intérimaires en EETP (soit 12 800) fin 2017. La reprise se confirme aussi dans ce secteur, avec une hausse de 12 % du volume moyen de travail sur l'année (+ 16 % en France hors Mayotte). Néanmoins, la construction ne retrouve pas encore son niveau d'emplois intérimaires d'avant-crise, avec 1 500 emplois en EETP de moins par rapport à 2007.

La Haute-Garonne est le département de la région qui a le plus recours à l'emploi d'intérimaires, avec 37 % de l'ensemble des EETP de la région en 2017. Viennent ensuite l'Hérault et le Gard avec respectivement 16 % et 10 % du volume d'emplois intérimaires.

Reprise de l'emploi dans la construction

La construction emploie 111 600 salariés hors intérimaires fin 2017 en Occitanie. Alors qu'il diminuait continuellement dans la région depuis la crise de 2008, l'emploi salarié progresse de 2,9 % en 2017 (*figure 4*). Ce secteur bénéficie des effets de la reprise de l'activité, notamment dans la construction de logements, amorcée en 2015. Cette hausse représente un solde net de 3 200 créations d'emplois sur un an. En France (hors Mayotte), la reprise dans la construction se confirme également avec une hausse de 2,3 % de l'emploi salarié. L'Occitanie enregistre la plus forte progression des régions de France métropolitaine, hors Île-de-France.

Créations d'emploi dans l'industrie

L'industrie concentre 18 % de l'emploi salarié marchand hors intérimaires fin 2017. Ce secteur gagne à nouveau des emplois : + 1 000 salariés, soit une hausse de 0,5 %.

¹ Les équivalents-emplois à temps plein sur l'année (EETP) mesurent un volume moyen de travail en intérim sur l'année, et se différencient donc du nombre d'intérimaires qui donne une mesure du stock en fin d'année.

L'emploi industriel est porté par le secteur de la fabrication de matériels de transport, qui inclue la construction aéronautique et spatiale, en hausse de 2,1 %. Il s'agit de la plus forte progression des secteurs industriels dans la région, mais la croissance est moindre qu'en 2016 (+ 3,0 %). Dans l'industrie agro-alimentaire et dans les autres secteurs industriels, l'emploi augmente plus modérément, à l'exception des deux secteurs de l'énergie, de l'eau et du traitement des déchets et de celui de la fabrication de biens d'équipements, qui perdent tous deux des emplois en 2017 comme en 2016.

Une progression de l'emploi dans tous les départements, sauf dans les Hautes-Pyrénées et en Lozère

Fin 2017, l'emploi progresse dans 11 départements sur les 13 que compte la région Occitanie (*figure 5*). La hausse est particulièrement soutenue en Haute-Garonne et dans l'Hérault (+ 2,6 %) qui concentrent 54 % de l'emploi salarié marchand régional. La Haute-Garonne compte 10 500 salariés supplémentaires, soit la moitié des créations nettes de 2017. La hausse est cependant moins forte dans ce département qu'en 2016 (+ 4,0 %). L'Hérault gagne 5 900 salariés, soit un quart des créations nettes de la région. Dans ces deux départements, la croissance est tirée par la construction et le tertiaire marchand.

La hausse de l'emploi est également importante dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne, le Gers et les Pyrénées-Orientales. Les effectifs augmentent plus modérément dans les autres départements, sauf en Lozère et dans les Hautes-Pyrénées où ils diminuent légèrement. ■

Avertissement

L'introduction progressive de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement des relevés mensuels de mission (RMM) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des agences d'intérim. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi intérimaire. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

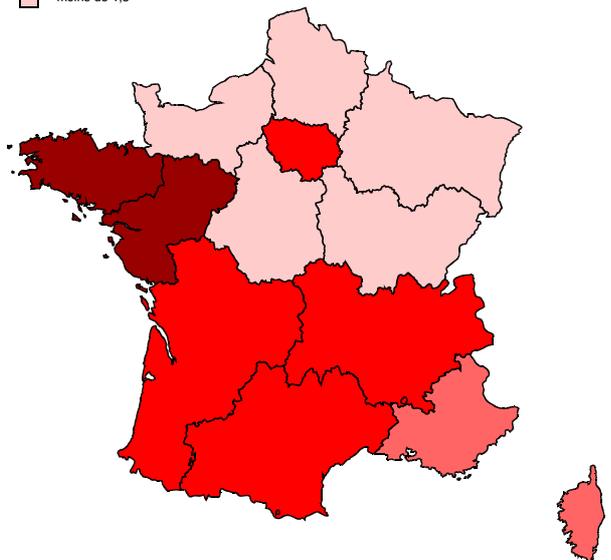
Pour en savoir plus

- « Hausse de l'emploi et baisse du chômage au quatrième trimestre 2017 », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 12, avril 2018

1 Évolution régionale de l'emploi salarié

France hors Mayotte : 1,6 %
Glissement annuel 2017-2016 (en %)

- 2,3 et plus
- de 1,6 à moins de 2,3
- de 1,3 à moins de 1,6
- moins de 1,3



Note : données CVS.

Champ : France hors Mayotte. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

2 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		Glissement annuel moyen 2016/2011 (1) (en %)	
	Occitanie	Occitanie	France hors Mayotte	Occitanie	France hors Mayotte
Industrie	220,2	+ 0,5	0,0	+ 0,6	- 0,9
Industrie agro-alimentaire	41,7	+ 0,7	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,2
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	30,6	- 1,3	- 1,2	+ 0,4	- 0,1
Biens d'équipement	23,4	- 0,2	- 0,2	- 0,1	- 1,4
Matériels de transport	45,3	+ 2,1	- 0,1	+ 3,1	- 1,2
Autres branches industrielles	79,3	+ 0,3	0,0	- 0,4	- 1,4
Construction	111,6	+ 2,9	+ 2,3	- 2,3	- 2,0
Tertiaire marchand	881,1	+ 2,0	+ 2,0	+ 1,2	+ 0,8
Commerce	256,7	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,1
Transports	96,9	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,7	0,0
Hébergement - restauration	84,8	+ 2,1	+ 3,4	+ 1,3	+ 1,1
Information - communication	50,3	+ 4,9	+ 3,0	+ 2,3	+ 0,9
Services financiers	52	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,7	+ 0,5
Services immobiliers	17,1	- 0,3	- 0,7	- 0,4	+ 0,2
Services aux entreprises	199,4	+ 3,4	+ 3,0	+ 2,2	+ 1,7
Services aux ménages	73,3	- 0,8	- 0,2	+ 0,8	+ 0,7
Intérim	50,6	+ 8,5	+ 8,2	+ 2,4	+ 3,1
Total	1 212,9	+ 1,8	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,2

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

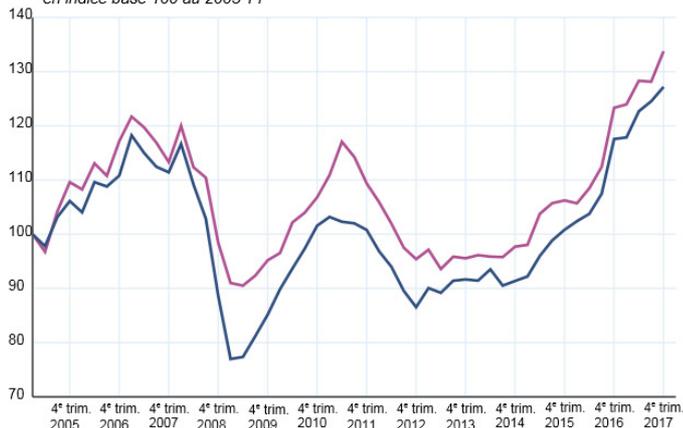
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Occitanie France hors Mayotte

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

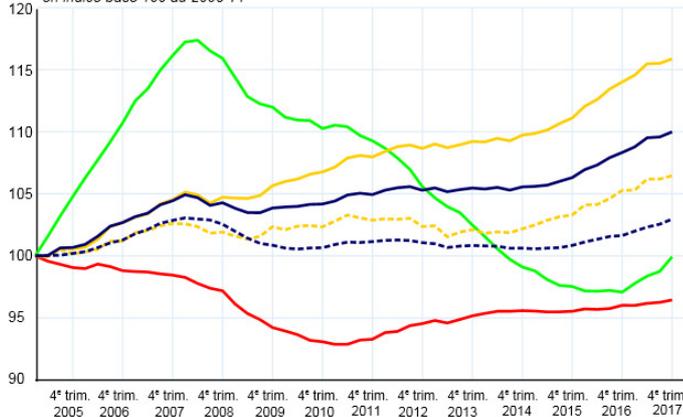
Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Occitanie

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Occitanie
- Emploi hors intérim France hors Mayotte

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : France hors Mayotte. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

5 Emploi salarié par département et par secteur

	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel (en %)					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Ariège	24,1	- 0,5	- 0,4	+ 1,6	+ 0,9	+ 15,2	+ 0,7
Aude	56,8	+ 1,5	+ 1,9	+ 0,6	+ 1,7	+ 1,3	+ 0,8
Aveyron	54,5	- 0,8	+ 1,5	+ 1,0	- 0,5	+ 19,8	+ 0,5
Gard	123,6	- 0,2	+ 0,2	+ 0,5	+ 0,6	+ 8,6	+ 0,3
Haute- Garonne	413	+ 0,7	+ 4,8	+ 2,9	+ 1,2	+ 1,0	+ 2,6
Gers	30,4	- 0,2	+ 2,3	+ 2,3	+ 0,1	+ 20,3	+ 1,8
Hérault	236	+ 0,7	+ 4,8	+ 2,6	+ 1,7	+ 12,7	+ 2,6
Lot	31,3	- 0,8	+ 2,1	+ 0,8	+ 0,1	+ 6,2	+ 0,4
Lozère	12,4	+ 1,3	- 3,6	- 1,1	+ 0,8	- 40,5	- 0,8
Hautes- Pyrénées	41,2	+ 0,5	+ 1,7	- 0,5	- 1,1	+ 26,5	0,0
Pyrénées- Orientales	80,4	+ 2,9	+ 1,6	+ 1,2	+ 1,7	+ 19,5	+ 1,4
Tarn	65,9	+ 0,4	+ 2,8	+ 2,5	+ 1,2	+ 21,9	+ 2,0
Tarn-et- Garonne	43,3	+ 0,5	+ 1,6	+ 2,3	+ 2,1	+ 8,6	+ 1,9
Occitanie	1 212,9	+ 0,5	+ 2,9	+ 2,0	+ 1,1	+ 8,5	+ 1,8

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee

Chômage

La baisse du chômage s'intensifie en 2017

En 2017, le taux de chômage diminue de plus d'un point en Occitanie comme en France métropolitaine. La part de la population active à la recherche d'un emploi s'élève encore à 10,5 % dans la région, contre 8,6 % en métropole.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi progresse à nouveau en 2017. Cette hausse est principalement due aux demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) et touche toutes les tranches d'âge. Le chômage de longue durée augmente et affecte particulièrement les seniors.

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé diminue fortement en 2017. Le recours à l'activité partielle est globalement en baisse pour les entreprises, malgré l'impact de la grippe aviaire.

Hanane El Larhib, Pôle emploi ; Marielle Dhune, Directrice ; Isabelle Pertile, Insee

Forte baisse du taux de chômage

En Occitanie, la baisse du chômage amorcée en 2015 s'intensifie en 2017 : le taux de chômage diminue de 1,2 point en 2017, après - 0,3 point en 2016 et en 2015. Il s'établit à 10,5 % de la population active fin 2017. En France métropolitaine, la baisse débute à la même époque mais est de moindre ampleur. Néanmoins, la part de population active à la recherche d'un emploi (8,6 %) reste bien inférieure à celle du niveau régional (*figure 1*).

Le recul du chômage concerne cette année toutes les régions de métropole. L'Occitanie se situe au deuxième rang des plus fortes baisses, juste derrière le Grand-Est et au même niveau que les régions Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne.

Le taux de chômage diminue dans tous les départements d'Occitanie en 2017, dans une fourchette de - 1,4 point (Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Hérault) à - 0,6 point (Lozère) (*figure 2*). Les quatre départements littoraux de la région (Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard et Aude) se classent toujours parmi les cinq départements de métropole les plus touchés par le chômage, malgré une baisse du taux de chômage importante, supérieure à un point. Dans les Pyrénées-Orientales, la part de la population active en recherche d'emploi est la plus forte de métropole (14,2 %).

La demande d'emploi augmente en 2017

Fin 2017, 585 400 demandeurs d'emploi (catégories A, B, C)¹ sont inscrits à Pôle emploi en Occitanie (*figure 3*), soit 14 600 de plus en un an. Cette hausse (+ 2,6 %) est comparable à la moyenne de France métropolitaine et fait suite à une année de quasi-stabilité.

¹ Ces trois catégories correspondent aux demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) ou exerçant une activité réduite (B et C). Elles correspondent à un champ plus large que celui retenu dans le calcul du taux de chômage. En effet, seules les personnes à la recherche d'un emploi sans activité professionnelle sont prises en compte dans le calcul du taux de chômage.

L'augmentation est néanmoins plus faible que la moyenne annuelle sur les dix dernières années, durant lesquelles la demande d'emploi a quasiment doublé en Occitanie (275 800 demandeurs d'emploi supplémentaires).

En effet, depuis le début de la crise, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi est particulièrement importante en Occitanie (+ 89 % entre 2007 et 2017), et un peu plus forte qu'en métropole (+ 81 %), en raison notamment d'une plus forte progression de la population active.

L'année 2017 est marquée par deux périodes distinctes. Durant le premier semestre, la demande d'emploi baisse fortement (- 4,9 %) alors qu'au cours du second semestre, elle connaît une hausse particulièrement importante (+ 4,8 %). Cette évolution en deux temps des demandeurs d'emploi des catégories A, B, C en Occitanie s'observe également, dans une moindre mesure, en France métropolitaine.

Dans la région, la hausse globale de la demande d'emploi en 2017 s'explique par une augmentation très forte des demandeurs ayant exercé une activité réduite durant le mois (+ 7,0 % pour les catégories B et C), tandis que l'augmentation est bien plus modérée pour les demandeurs sans activité (+ 0,3 % pour la catégorie A). Cette évolution contrastée est souvent observée lorsque l'activité économique redémarre : les entreprises ont tendance à recruter des intérimaires et à proposer des contrats de courte durée dans un premier temps, avant d'éventuellement procéder à des recrutements en contrat à durée indéterminée (CDI).

En Occitanie, le nombre de demandeurs d'emploi augmente dans tous les départements, sauf en Haute-Garonne qui connaît une stabilité de la demande d'emploi en 2017. Dans l'Hérault, qui concentre quasiment un quart des demandeurs d'emploi, l'augmentation est la plus forte et s'élève à 3,4 %.

Toutes les tranches d'âge sont impactées

Contrairement à l'année passée, toutes les tranches d'âge sont touchées par une hausse de la demande d'emploi dans la région. Les plus âgés sont particulièrement impactés : 150 000 demandeurs d'emploi ont 50 ans ou plus, en augmentation de 5,0 % sur l'année. Néanmoins, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus augmente moins vite depuis 2011, et cette tendance se confirme encore en 2017. À l'inverse, pour les jeunes de moins de 25 ans, après deux années de baisse, 2017 amorce une reprise de la demande d'emploi (+ 0,9 % par rapport à fin 2016). Les 25-49 ans sont également plus nombreux en recherche d'emploi fin 2017 après le léger repli de 2016. Ils représentent 6 800 demandeurs supplémentaires, soit une progression de 1,9 %.

Fin 2017, l'augmentation de la demande d'emploi concerne aussi bien les femmes que les hommes, même si la situation est moins défavorable pour ces derniers (+ 1,0 % contre + 4,0 % pour les femmes). L'écart entre les hommes et les femmes est particulièrement marqué chez les jeunes : la demande d'emploi recule de 0,8 % chez les jeunes hommes alors qu'elle augmente de 2,8 % chez les jeunes femmes. Toutefois, depuis le début de la crise, les femmes demeurent moins impactées que les hommes par la forte montée de la demande d'emploi (+ 80 % contre + 100 % pour les hommes entre 2007 et 2017).

Une forte progression des demandeurs d'emploi inscrits depuis un ou deux ans

Les demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, représentent plus de 260 000 personnes en Occitanie fin 2017, soit 44,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette proportion est en augmentation (43,0 % fin 2016). Le nombre d'inscrits depuis trois ans ou plus à Pôle

emploi continue de progresser (+ 4,8 % en 2017) et leur nombre a triplé depuis le début de la crise pour atteindre 88 800 demandeurs d'emploi fin 2017.

La hausse est encore plus marquée en 2017 pour les 118 600 demandeurs inscrits depuis un à deux ans à Pôle emploi (+ 11,1 %).

Les personnes âgées de 50 ans ou plus sont les plus touchées par la demande d'emploi de longue durée : un jeune demandeur d'emploi sur cinq est inscrit depuis plus d'un an contre deux sur cinq pour les 25-49 ans et trois sur cinq pour les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus en Occitanie.

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé repart à la baisse

Fin 2017, près de 26 000 bénéficiaires d'un contrat aidé disposent d'un contrat unique d'insertion (CUI) ou d'un emploi d'avenir (EAv) en Occitanie, un nombre en diminution d'un tiers par rapport à 2016. La baisse du nombre de bénéficiaires est plus marquée dans le secteur marchand (- 56 %), que dans le secteur non marchand, du fait de l'arrêt de la

prescription des contrats aidés marchands au 1^{er} septembre 2017. Le nombre de bénéficiaires est en baisse auprès des deux principaux types d'employeurs de contrats aidés : les associations (- 35 %) et les établissements publics d'enseignement (- 11 %).

La baisse du nombre contrats aidés concerne davantage les jeunes (- 38 %) que les plus âgés (- 15 %). Néanmoins, les jeunes restent plus nombreux en contrat aidés (35 % contre 29 %), en raison des emplois d'avenir qui leur sont spécifiquement dédiés.

Le nombre de nouvelles embauches en contrats aidés baisse fortement en 2017 (- 40 % en un an).

Le recours à l'activité partielle diminue malgré le fort impact de la crise aviaire

En 2017, les entreprises et établissements localisés dans la région ont recours au chômage partiel à hauteur de 1,1 million d'heures, volume en baisse depuis deux ans (- 14 % en 2017 après - 16 % en 2016) (*figure 4*). La grippe aviaire est encore cette année une des principales raisons de recours à l'activité partielle, puisqu'elle

induit environ 30 % des heures non travaillées. La réduction d'activité touche les élevages de volaille et encore plus les industries de transformation, et dans une moindre mesure les activités en aval de la filière (commerce, transport ...).

Dans la construction, l'activité partielle diminue de moitié par rapport à 2016. Elle baisse aussi de manière significative dans les services et plus légèrement dans l'industrie. En revanche, dans le commerce, elle augmente de 23 %.

Dans le Gers, important département d'élevage de canards, le recours à l'activité partielle augmente à nouveau fortement. Les départements de l'Aveyron et des Hautes-Pyrénées ont également davantage recours à l'activité partielle en 2017, alors que dans tous les autres départements l'activité partielle diminue.

Les chefs d'entreprise justifient le recours à l'activité partielle en grande partie par la conjoncture économique (49 % des motifs invoqués) ; en conséquence, l'activité partielle est moins importante en période de reprise. ■

Les demandeurs d'emploi de très longue durée

En Occitanie, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A fin décembre 2017 s'élève à 375 900. Parmi ces demandeurs d'emploi, 14 % sont inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus et n'ont exercé aucune activité durant cette période.

L'analyse présentée ici a pour objectif de caractériser les 52 600 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A depuis 24 mois, sans aucune activité entre janvier 2016 et décembre 2017, au regard des 374 500 demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, inscrits en catégorie A à Pôle emploi en décembre 2017¹. Afin d'apprécier l'influence de chacune des variables qui peuvent induire un risque particulier de chômage de longue durée sans aucune activité, un individu de référence a été défini de manière à faire ressortir par comparaison les modalités des variables les plus discriminantes. Il s'agit d'un homme, âgé de 30 à 39 ans, résidant en Haute-Garonne, en dehors d'un quartier prioritaire, employé, ayant un niveau de formation BAC ou BAC pro et ne bénéficiant ni de l'obligation d'emploi, ni du RSA.

La probabilité d'être au chômage pendant une très longue durée sans aucune activité sur la période augmente avec l'âge. Ainsi, un demandeur d'emploi de 60 ans ou plus a 8,3 fois plus de risque d'être inscrit depuis 24 mois ou plus à Pôle emploi sans aucune activité sur la période, qu'un demandeur d'emploi ayant entre 30 et 39 ans.

Ce risque est accru lorsque le demandeur d'emploi bénéficie de l'obligation d'emploi (BOE, voir [définition](#)) ou du RSA. Dans les deux cas, il est multiplié par 2,4 par rapport aux demandeurs d'emploi non BOE ou non bénéficiaires du RSA.

Le lieu de résidence joue également un rôle dans la probabilité d'être inscrit durablement sans activité. Résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) a un impact positif puisque, dans ce cas, la probabilité baisse légèrement. Les mesures d'accompagnement en œuvre pour ces territoires permettent probablement à leurs habitants d'avoir accès, au moins temporairement, à l'emploi.

Le risque d'être au chômage de très longue durée sans aucune activité est plus faible pour les demandeurs d'emploi habitant le Gers, la Lozère, l'Aveyron ou le Tarn-et-Garonne que pour ceux habitant en Haute-Garonne. En revanche, qualification, niveau de formation et sexe influent peu sur le risque d'être inscrit de manière durable à Pôle emploi sans exercer la moindre activité.

¹ Les plus jeunes sont exclus car très peu représentés parmi les demandeurs d'emploi de très longue durée (depuis 24 mois) et sans activité sur la période.

Définition :

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) : l'obligation d'emploi prévue par l'article L5212-2 du code du travail implique que tout employeur (public ou privé) occupant au moins 20 salariés ou agents, doit employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de son effectif total.

L'âge constitue le premier facteur d'éloignement de l'emploi

Facteurs de risque d'être demandeur d'emploi de très longue durée en catégorie A en continu, selon les caractéristiques des demandeurs

	<i>Individu de référence</i>	1
Tranche d'âge	<i>Entre 30 et 39 ans</i>	
	Entre 26 et 29 ans	0,6
	Entre 40 et 49 ans	1,7
	Entre 50 et 54 ans	2,7*
	Entre 55 et 59 ans	3,9
	60 ans ou plus	8,3
Obligation d'emploi	<i>Non bénéficiaire</i>	
	Bénéficiaire	2,4
RSA	<i>Non bénéficiaire</i>	
	Bénéficiaire du RSA	2,4
QPV	<i>Non</i>	
	Oui	0,8
Département <small>L'Ariège et le Lot ne sont pas significatifs, ils n'apparaissent pas</small>	<i>Haute-Garonne</i>	
	Aude	1,1
	Aveyron	0,8
	Gard	1,0
	Gers	0,7
	Hauts-Pyrénées	1,0
	Hérault	1,1
	Lozère	0,7
	Pyrénées-Orientales	1,1
	Tarn	1,1
Tarn-et-Garonne	0,8	
Qualification	<i>Employé</i>	
	Technicien, agent de maîtrise et cadre	1,1
	Ouvrier	1,0
Niveau de formation	<i>BAC ou BAC PRO</i>	
	BAC+2 et plus	0,9
	Inférieur au BAC	1,0
Sexe	<i>Homme</i>	
	Femme	0,9

Note : les effets de chaque caractéristique sont présentés en écart par rapport à la situation de référence. Plus le coefficient est supérieur à 1, plus la probabilité d'être demandeur d'emploi de très longue durée sans aucune activité est élevée par rapport à la situation de référence.

* Lecture : le risque d'être demandeur d'emploi de très longue durée en catégorie A de façon continue est multiplié par 2,7 pour un demandeur d'emploi entre 50 et 54 ans, par rapport à un demandeur d'emploi âgé entre 30 et 39 ans, toutes choses étant égales par ailleurs.

Source : Pôle emploi Occitanie

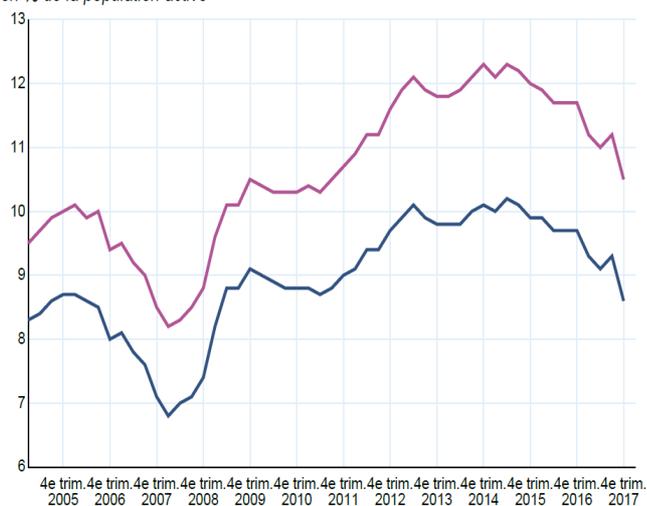
Pour en savoir plus

- Bilan du marché du travail 2017 - région Occitanie, publication conjointe Direccte et Pôle emploi Occitanie, à paraître
- Observatoire de Pôle emploi Occitanie : <http://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/>

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Occitanie — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	282,6	192,4	+ 1,0	- 1,3
Femmes	302,7	183,5	+ 4,0	+ 2,0
Moins de 25 ans	77,9	52,6	+ 0,9	- 1,1
25 à 49 ans	358,7	222,6	+ 1,9	- 0,3
50 ans ou plus	148,8	100,7	+ 5,0	+ 2,2
Inscrits depuis un an ou plus	260,0	nd	+ 6,0	nd
Occitanie	585,4	375,9	+ 2,6	+ 0,3
France métropolitaine	5 683,2	3 523,6	+ 2,5	- 0,2

nd : données non disponibles

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017

Note : données brutes

Sources : Pôle emploi, Dares

2 Taux de chômage

en % de la population active

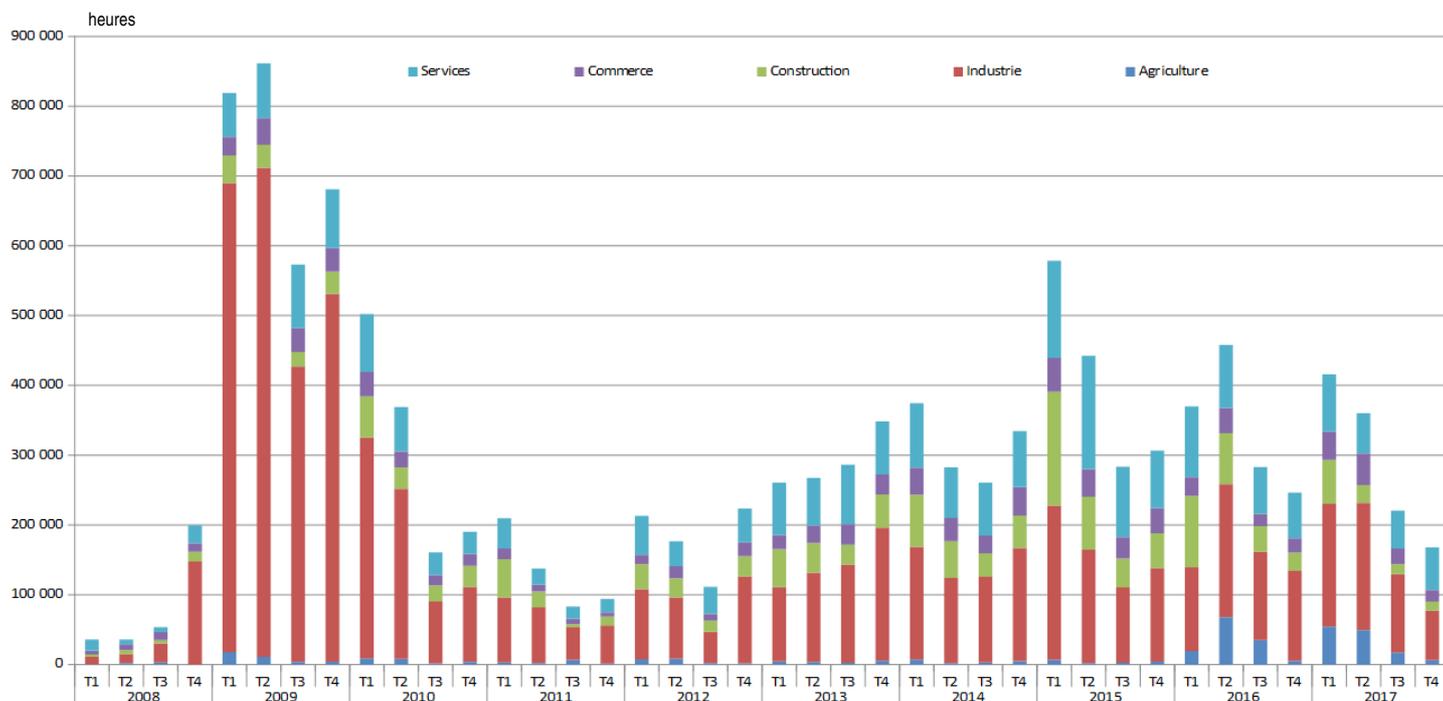
	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	Évolution 2017T4/2016T4 (en points de %)
Ariège	12,1	11,7	11,6	12,0	11,2	- 0,9
Aude	13,3	12,7	12,5	12,8	12,1	- 1,2
Aveyron	7,4	7,1	7,1	7,2	6,6	- 0,8
Gard	13,5	12,9	12,6	13,0	12,3	- 1,2
Haute-Garonne	9,8	9,4	9,2	9,4	8,4	- 1,4
Gers	7,8	7,4	7,2	7,4	6,8	- 1,0
Hérault	14,0	13,3	13,1	13,4	12,6	- 1,4
Lot	9,3	9,0	8,9	9,3	8,6	- 0,7
Lozère	6,2	6,0	5,9	6,2	5,6	- 0,6
Hautes-Pyrénées	11,3	10,8	10,4	10,4	9,9	- 1,4
Pyrénées-Orientales	15,5	14,8	14,4	14,8	14,2	- 1,3
Tarn	10,6	10,2	10,0	10,2	9,5	- 1,1
Tarn-et-Garonne	11,5	11,1	10,8	11,1	10,4	- 1,1
Occitanie	11,7	11,2	11,0	11,2	10,5	- 1,2
France métropolitaine	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	- 1,1

p : données provisoires

Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Consommation d'heures d'activité partielle par secteur en Occitanie



Source : Direccte

Démographie des entreprises

Nouvelle hausse des créations et poursuite du recul des défaillances

En 2017, l'augmentation du nombre de créations d'entreprises se confirme en Occitanie comme en France métropolitaine. Toutes les formes d'entreprises sont concernées par la hausse. Les immatriculations progressent dans tous les secteurs, excepté dans la construction. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises continuent de diminuer dans la région comme en métropole. En Occitanie, six départements sur treize bénéficient à la fois de la hausse des créations d'entreprises et de la baisse des dépôts de bilan.

Isabelle Pertile, Insee

En 2017, 55 000 entreprises se créent en Occitanie, confirmant la reprise amorcée en 2016 : la hausse s'établit à + 5 % contre + 3 % l'an passé (*figure 1*). L'Occitanie se situe au quatrième rang des régions métropolitaines qui créent le plus d'entreprises en 2017, juste derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette augmentation du nombre de créations d'entreprises est tirée par la progression des micro-entreprises et des entreprises individuelles hors micro-entreprises (+ 6 % chacune), mais le nombre de créations de sociétés progresse également (+ 2 %).

En France métropolitaine, la situation est similaire à celle observée en Occitanie : la hausse des créations d'entreprises se confirme (+ 7 % contre + 6 % en 2016). Elle est légèrement plus importante qu'en Occitanie pour chacun des trois régimes : les micro-entreprises progressent de 9 %, les entreprises individuelles hors micro-entreprises de 7 % et les sociétés de 5 %.

Le régime de micro-entrepreneur renoue avec la croissance en 2017 après un repli depuis 2015, année où le régime d'auto-entrepreneur a été requalifié en application des dispositions définies par la loi Pinel du 18 juin 2014. Cette requalification est assortie de nouvelles mesures plus contraignantes pour les micro-entrepreneurs : en particulier, l'obligation de s'immatriculer au registre du commerce et des sociétés pour les commerçants et au répertoire des métiers pour les artisans s'accompagne de frais de chambre et parfois de stages préalables à l'installation. Les immatriculations de micro-entrepreneurs représentaient plus de la moitié des créations d'entreprises en 2014 en Occitanie alors qu'en 2017, seules 40 % des créations sont le fait de micro-entrepreneurs. En France métropolitaine, le constat est similaire. Hors micro-entreprises, les immatriculations sont globalement moins dynamiques en Occitanie qu'en moyenne dans l'ensemble des régions métropolitaines. La région n'occupe plus que le 11^e rang des régions qui créent le plus d'entreprises lorsqu'on exclut les micro-entrepreneurs (*figure 2*).

Baisse des créations dans la construction et croissance dans les autres secteurs

En Occitanie, seul le secteur de la construction connaît un recul du nombre de créations d'entreprises en 2017 (*figure 3*). Le nombre d'entreprises immatriculées progresse en particulier dans le secteur des services aux entreprises ainsi que dans le secteur regroupant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration (+ 8 % chacun). Dans l'industrie, les créations augmentent de 6 % dans la région.

Le nombre de sociétés immatriculées est en hausse dans tous les secteurs et plus particulièrement dans l'industrie (+ 14 %). Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises individuelles progressent aussi dans tous les secteurs de l'économie marchande

non agricole sauf dans le secteur regroupant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration (- 3 %). Les créations de micro-entreprises augmentent très fortement dans le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration (+ 29 %) et de façon plus modérée dans les services (+ 9 % pour les services aux entreprises et + 3 % pour les services aux particuliers). *A contrario*, les immatriculations de micro-entreprises sont en net recul dans l'industrie et la construction (respectivement - 10 % et - 29 %).

Hausse des créations d'entreprises dans la majorité des départements

En 2017, le nombre de créations d'entreprises est en progression dans huit départements sur treize de la région, dans une fourchette allant de + 2 % en Aveyron et dans les Pyrénées-Orientales à + 12 % en Haute-Garonne et + 20 % en Lozère (*figure 4*). Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent à eux deux 52 % des créations d'entreprises et 80 % de la hausse régionale. Les immatriculations d'entreprises sont en revanche en recul dans l'Aude, le Tarn-et-Garonne, le Lot, le Gard et le Gers. La hausse est générale quelle que soit la catégorie des entreprises dans les départements de l'Ariège, l'Aveyron, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Tarn. Inversement, les créations d'entreprises sont en net recul pour chacune des catégories d'entreprises dans le Gers et dans une moindre mesure dans le Lot.

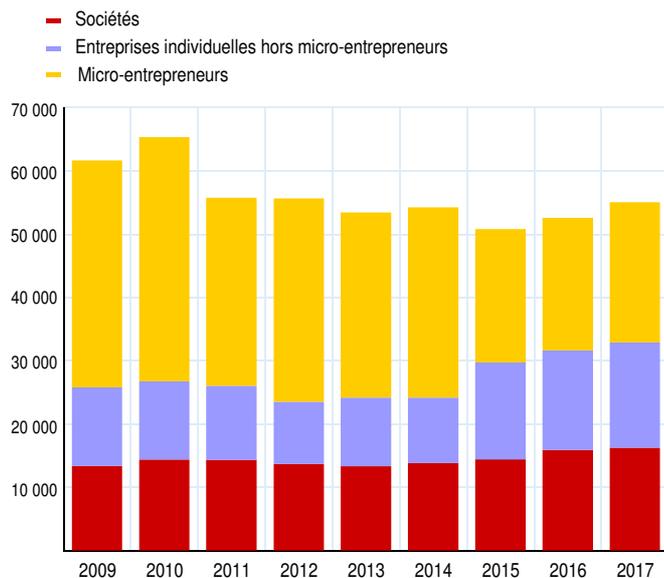
Poursuite de la baisse des défaillances

En 2017, 5 000 défaillances d'entreprises sont jugées en Occitanie, soit 6 % de moins qu'en 2016 comme en France métropolitaine. Dans la région, la baisse se poursuit pour la quatrième année consécutive (*figure 5*), alors qu'en métropole, le repli a été amorcé depuis deux ans seulement.

Le nombre de défaillances recule fortement dans la construction (- 20 %). La baisse est de moindre ampleur dans le secteur regroupant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration (- 4 %), dans les services aux entreprises (- 3 %) et aux particuliers (- 2 %), ainsi que dans l'industrie (- 1 %). À l'inverse, le nombre de défaillances est en forte hausse dans l'agriculture (+ 12 %) (*figures 6 et 7*).

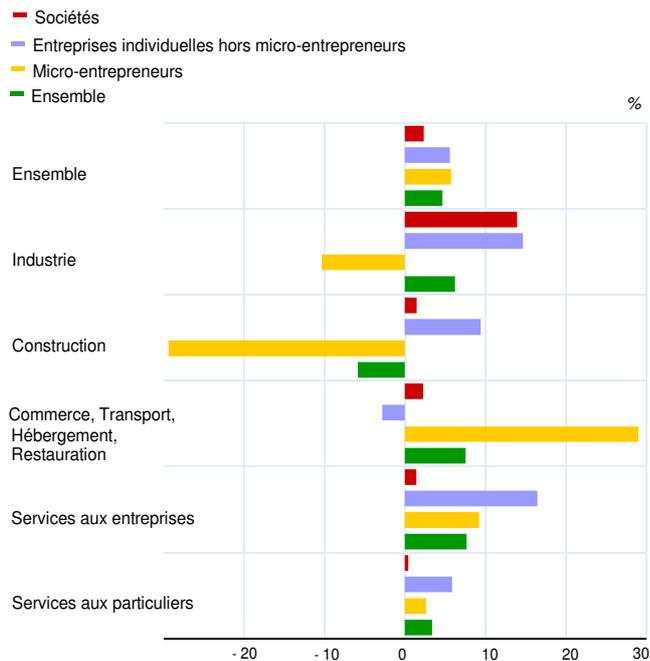
Les défaillances d'entreprises sont en recul dans dix départements sur treize de la région, dans une fourchette allant de - 30 % pour l'Aveyron à - 3 % pour le Gers. En revanche, le nombre d'entreprises en redressement judiciaire augmente de 21 % dans le Tarn-et-Garonne et de 4 % dans les Pyrénées-Orientales et le Tarn (*figure 8*). ■

1 Créations d'entreprises dans la région Occitanie



Note : nombre de créations brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

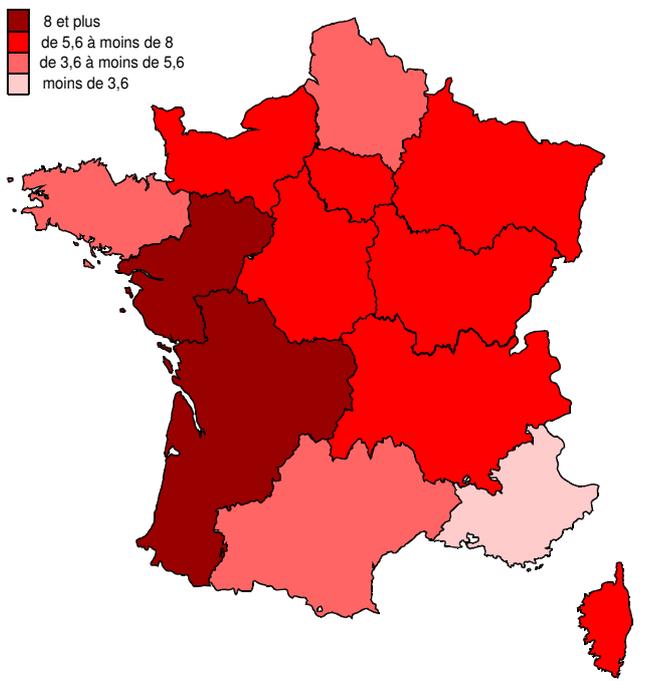
3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Occitanie



Note : données brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs

France métropolitaine : + 5,6%
 Évolution de 2016 à 2017 (en %)



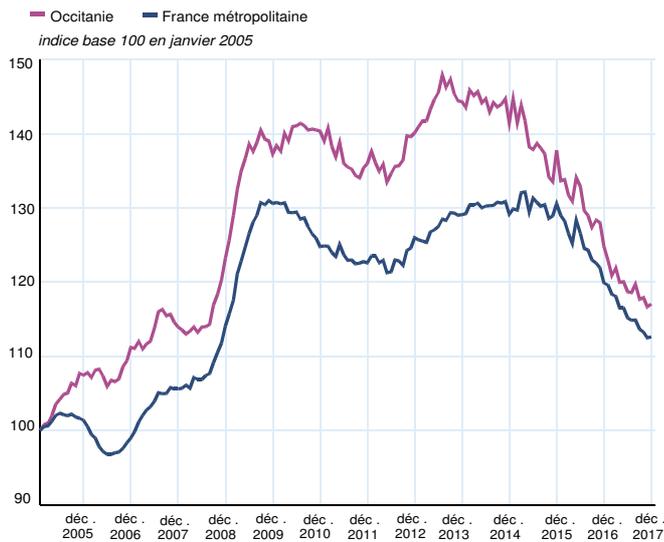
Champ : ensemble des activités non agricoles ; France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime micro-entrepreneurs	Ensemble	
	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Créations en 2017 (en nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Ariège	+ 9,8	+ 1,3	+ 11,0	1 191	+ 6,0
Aude	- 4,3	+ 3,3	- 3,6	3 126	- 0,9
Aveyron	+ 4,1	+ 1,1	+ 1,6	1 613	+ 2,1
Gard	+ 0,6	- 5,2	- 4,3	6 414	- 3,0
Haute-Garonne	+ 1,4	+ 6,1	+ 25,6	14 637	+ 12,3
Gers	- 9,6	- 10,2	- 13,5	1 278	- 11,1
Hérault	+ 3,4	+ 22,5	+ 1,9	14 127	+ 6,7
Lot	- 3,5	- 3,0	- 0,5	1 155	- 2,2
Lozère	+ 48,4	- 5,1	+ 31,0	437	+ 19,7
Hauts-Pyrénées	+ 14,2	+ 1,3	- 0,5	1 706	+ 3,6
Pyrénées-Orientales	+ 5,8	+ 0,8	- 1,5	4 710	+ 1,6
Tarn	+ 1,2	+ 3,6	+ 4,4	2 698	+ 3,2
Tarn-et-Garonne	+ 1,5	+ 6,0	- 13,3	1 905	- 1,0
Occitanie	+ 2,3	+ 5,6	+ 5,7	54 997	+ 4,7
France métropolitaine	+ 4,8	+ 6,8	+ 8,6	575 200	+ 6,8

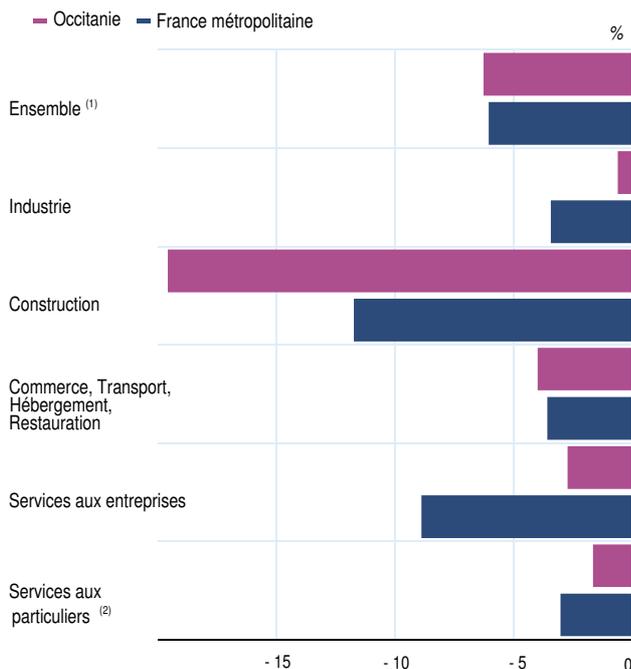
Note : données brutes
 Champ : ensemble des activités non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

5 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Occitanie



Note : données brutes en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018)

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2016 et 2017 en Occitanie



1 : y compris agriculture
2 : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales
Note : données brutes, en date de jugement
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018)

7 Défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité

	Occitanie		France métropolitaine	
	Défaillances 2017 (en nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	Défaillances 2017 (en nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Agriculture	220	+ 11,7	1 502	+ 5,6
Industrie	334	- 0,6	3 753	- 3,4
Construction, transports, hébergement et restauration	1 047	- 19,6	11 784	- 11,7
Commerce	2 005	- 4,0	20 685	- 3,6
Services aux entreprises	860	- 2,7	9 712	- 8,9
Services aux particuliers	482	- 1,6	5 213	- 3,0
Ensemble	5 006	- 6,3	53 142	- 6,0

Note : données brutes en date de jugement. La somme des secteurs peut ne pas correspondre au total de la région.
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018)

8 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2017 (en nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Ariège	99	- 6,6
Aude	339	- 8,4
Aveyron	125	- 29,8
Gard	689	- 4,3
Haute-Garonne	1 078	- 5,0
Gers	141	- 3,4
Hérault	1 072	- 13,5
Lot	122	- 18,1
Lozère	38	- 20,8
Hautes-Pyrénées	185	- 10,6
Pyrénées-Orientales	565	+ 3,9
Tarn	289	+ 3,6
Tarn-et-Garonne	264	+ 21,1
Occitanie	5 006	- 6,3
France métropolitaine	53 142	- 6,0

Note : données brutes en date de jugement
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018)

Pour en savoir plus

- « [Les créations d'entreprises en 2017](#) », Insee Première n° 1685, janvier 2018

Agriculture

L'activité agricole impactée par les intempéries et une conjoncture contrastée sur les marchés

En 2017, la production agricole est impactée par de fortes intempéries et une conjoncture de marchés mondiaux défavorables pour les grandes cultures, dans la région comme en France métropolitaine. La vigne subit les dégâts les plus importants suite aux gels du printemps, dans les deux bassins viticoles. Les productions de fruits sont moins touchées par les gelées tardives que dans d'autres régions françaises ou européennes. Grâce à la remontée des prix, les filières animales connaissent une embellie, mais elle reste fragile. Les marchés des volailles et des veaux échappent à cette dynamique.

Claire Poisson, Christian Fabregue, Draaf - Sriset

Une production viticole historiquement faible, des volumes commercialisés en hausse

En France métropolitaine, la production viticole est estimée à 36,8 millions d'hectolitres en 2017, soit à un niveau inférieur de 18 % à la moyenne quinquennale. La production de la région Occitanie s'élève à 12,6 millions d'hectolitres, ce qui représente un peu plus du tiers de la production nationale. Cette production est en baisse de 17 % par rapport à 2016 et de 18 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Le bassin Languedoc-Roussillon, avec une récolte estimée à 10,3 millions d'hectolitres, connaît un niveau historiquement bas, en recul de 17 % par rapport à 2016 qui était déjà une année de faible volume.

Les gelées exceptionnelles, survenues fin avril dans l'Aude et l'Hérault, causent des dégâts sévères et étendus au vignoble. Puis en début d'été, la grêle s'abat dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. L'intensité des pertes est variable suivant les secteurs mais les vignes les plus touchées ne peuvent être vendangées. De plus, sous l'effet conjugué de températures très élevées et de vents forts, le vignoble souffre durant la maturation d'un déficit hydrique marqué qui a un impact fort sur le grossissement des grappes et le volume final des vendanges.

Si les volumes sont très faibles, le millésime s'annonce d'un excellent niveau qualitatif, lié à l'état sanitaire parfait des raisins récoltés.

Dans le bassin Sud-Ouest, la vendange 2017 est estimée à 2,3 millions d'hectolitres, en recul de 19 % par rapport à 2016.

En Occitanie, les volumes commercialisés en vrac en Indication géographique protégée (IGP) augmentent de 30 % en moyenne en 2017. L'activité du marché des vins IGP en vrac est soutenue essentiellement en fin d'année. Cette reprise de l'activité s'explique par l'existence de

stocks disponibles à la vente et l'annonce d'une récolte régionale et nationale historiquement faible. Les vins IGP en Occitanie constituent plus des deux tiers de la production régionale et représentent les trois quarts de la production française de vins IGP.

Les volumes échangés en vins Sans indication géographique (SIG) sont également en hausse, avec une augmentation de 47 % pour l'Occitanie. Toutefois, les niveaux des volumes échangés sur le marché ne rattrapent pas les niveaux élevés des années antérieures à 2014. Les prix moyens des vins rouges et rosés sont en baisse pour la deuxième année consécutive.

Grandes cultures : production céréalière en hausse, prix en baisse

En 2017, la production française de blé tendre atteint 37,5 millions de tonnes, en augmentation de 36 % par rapport à 2016 et de 5 % par rapport à la moyenne 2012-2016. Ce volume est le plus élevé depuis 2015 (40,8 millions de tonnes). La production régionale reste stable par rapport à la moyenne quinquennale, grâce à de bons rendements (56 quintaux par hectare en moyenne) qui compensent la baisse des surfaces.

L'offre mondiale très abondante et la présence de stocks volumineux empêchent la remontée des cours. Le cours moyen du blé tendre « rendu Rouen »¹ s'établit à 154 euros la tonne en septembre : il est inférieur de 3 % à celui de juin 2017 et de 2 % à celui de septembre 2016. La récolte mondiale est estimée en léger repli, mais la récolte et les exportations russes en nette hausse vont concurrencer la commercialisation des blés français, d'autant plus que

¹ Le prix « rendu Rouen » est le prix de la marchandise rendue au port de Rouen. Il inclut le coût de transport depuis le lieu de production jusqu'au port d'embarquement (dans le cas des céréales destinées essentiellement à l'exportation).

leur qualité est bonne (65 % ont un taux de protéines supérieur ou égal à 12,5 %).

Dans ce contexte concurrentiel et d'abondance de l'offre pour le blé tendre, les débouchés traditionnels tels que la meunerie, les fabricants d'aliments pour le bétail et l'export vers l'Espagne, principal client de l'Occitanie, sont un véritable atout durant cette campagne.

La campagne 2017 en blé dur est marquée par une stabilité des surfaces et de bons rendements, en hausse de 2 quintaux par hectare par rapport à 2016 avec une production de qualité.

Fruits d'été : une campagne précoce et des volumes importants

L'année 2017 se caractérise par une production importante aussi bien pour les fruits d'été que pour la pomme.

La production régionale d'abricots est abondante dès le début de la campagne de commercialisation. Les volumes produits, en avance de plusieurs semaines, présentent une grande variabilité gustative. Mais la situation est identique dans tous les pays producteurs européens, ce qui entraîne un alourdissement du marché sous l'effet d'une concurrence exacerbée et d'une consommation insuffisante. Le pic de production est atteint à la mi-juin sous l'influence des fortes chaleurs.

La production de pêches et de nectarines est également marquée par des volumes de production en hausse dans la région, tout comme dans les autres pays producteurs. Malgré ces volumes très importants, le marché reste stable en juin et juillet, mais le mois d'août est moins satisfaisant : la demande est insuffisante et les prix en baisse. Au total, la production régionale 2017 est une récolte satisfaisante aussi bien en quantité qu'en qualité.

La production 2017 de pommes est estimée en hausse de 2 % en Occitanie par rapport à 2016. Les épisodes de gel du printemps

n'affectent pas les volumes régionaux contrairement aux autres régions françaises et pays d'Europe. La campagne de commercialisation 2017-2018 démarre avec un déficit important d'offre au niveau européen. La forte diminution des offres polonaise et italienne, principaux concurrents, facilite le positionnement de la production française et régionale sur le marché européen. Dans ce contexte, les cours de la pomme s'orientent à la hausse dès le début de la campagne de commercialisation.

Légumes : des productions hétérogènes et des cours en baisse

L'année 2017 est beaucoup plus hétérogène pour les légumes.

La production régionale de courgettes est en baisse malgré un maintien des surfaces plantées. La production de plein champ du Gard, principal département producteur en Occitanie, connaît son pic en mai et juin. À partir de juillet, la décroissance des volumes s'accompagne d'une faible demande et d'une concurrence des autres bassins qui ne permettent pas de hausse des prix.

La campagne 2017 de tomates de bouche est marquée par une légère baisse des surfaces. Les surfaces de tomates destinées à l'industrie diminuent également en raison d'une trop faible valorisation du produit, mais les rendements sont en augmentation. La demande de tomates, trop faible pour absorber les volumes produits, entraîne la chute des prix et la tomate connaît une période de crise conjoncturelle au début du mois d'août.

La récolte 2017 d'ail se déroule bien et les volumes sont satisfaisants. Mais dès les premières mises en marché, l'ail violet est pénalisé par le manque de couleur, lié au déficit d'eau au printemps. Des problèmes de qualité apparaissent sur l'ail rose en cours de conservation et entraînent une baisse des volumes disponibles sur les marchés. Les premières cotations sont nettement inférieures aux deux années précédentes. Le marché demeure lent et compliqué durant l'automne, quelle que soit la variété.

Les surfaces de production et les rendements de melon sont en hausse dans le bassin Languedoc-Roussillon. Sous l'effet des fortes chaleurs de juin, les volumes produits augmentent rapidement dans les bassins Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, entraînant un télescopage des offres françaises et espagnoles, provoquant une crise conjoncturelle dès le 29 juin. Bien que la crise cesse en août, la situation reste difficile, car la météo peu clémente ne favorise ni la production ni la consommation, et les prix restent bas.

La production de salade d'hiver est marquée par une forte baisse des surfaces en Occitanie suite à la crise de l'année

précédente. En début de campagne, l'offre reste modérée mais à partir du mois de février, avec des conditions météorologiques très favorables, la production s'accélère dans toutes les régions. Les prix chutent et la salade subit une crise conjoncturelle du 23 mars jusqu'à la fin de campagne fin avril. Pour la campagne 2017-2018, les surfaces de salade de plein champ continuent à diminuer dans la région, en particulier dans les Pyrénées-Orientales. Cette régression se traduit par le démontage de serres et par la culture d'autres légumes. Des exploitations, jusqu'à présent en monoproduction de salades, diversifient leurs productions avec du céleri, du chou, de la patate douce ou de la pomme de terre primeur.

Productions animales : une année contrastée

La situation s'améliore en 2017 sur les marchés des productions animales, hormis ceux des veaux de boucherie et des volailles.

Le marché des bovins finis se redresse du fait de l'amélioration progressive du marché du lait, qui conduit à une réduction des abattages de vaches laitières, après deux années successives de hausse. Avec moins de vaches laitières dans les abattoirs, les prix des bovins finis retrouvent leur cours habituel. Mais l'embellie reste fragile. La consommation de viande bovine continue de s'éroder : -2,4 % sur les neuf premiers mois 2017 par rapport à la même période l'année précédente. Cependant, face au repli de la consommation, les importations de viande bovine se contractent et cette réduction de l'offre contribue aussi au redressement des cours.

Le marché du veau de boucherie continue de montrer quelques signes d'essoufflement. En repli constant depuis 2010, les abattages de veaux de boucherie se réduisent de nouveau en 2017, de 2 % en Occitanie et de 1,8 % en France métropolitaine. Comme en 2016, l'alourdissement des poids des carcasses permet néanmoins aux opérateurs de compenser la baisse du nombre d'animaux et de maintenir un volume de production.

La conjoncture s'améliore sur le marché des bovins maigres (brouards) en 2017. Les exportations sont en hausse, tirées par la demande dynamique des ateliers d'engraissement des clients traditionnels de la France : l'Italie et l'Espagne. Les volumes exportés depuis les exploitations d'Occitanie sont en hausse comme en métropole, de 2,5 % par rapport à 2016 et de 19 % par rapport à la moyenne 2014-2016. Malgré des volumes exportés abondants, le cours du brouard ne fléchit pas. La cotation du brouard croisé laitier à la commission de Toulouse reste au-dessus de la moyenne 2012-2016.

La collecte mondiale de lait repart à la hausse sur l'année passée, en particulier en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis, dans l'Union européenne et en France, dans un contexte de prix du lait porteur et d'une demande internationale, notamment chinoise, dynamique. En France, les prix à la production du lait de vache se redressent fortement à partir de juillet, sous l'effet de l'amélioration générale des marchés et de la flambée des prix du beurre. Ceux-ci battent des records en raison d'une offre insuffisante face à une forte demande. La conséquence est positive pour les producteurs d'Occitanie comme au niveau national. Le prix moyen régional est proche de 330 euros pour 343 euros les 1 000 litres en moyenne nationale.

Le manque d'agneaux tire les cours à la hausse. La production ovine française est de nouveau à la baisse en 2017, de 2,7 % en têtes et de 2,8 % en poids au niveau national contre moins de 1 % au niveau régional. L'Occitanie est la première région allaitante de France et produit près de 30 % de la viande ovine française (troupeaux viande et lait confondus). La production régionale se caractérise par une production importante et de qualité. Dans ce contexte, la production régionale arrive à se maintenir et le recul dans les abattoirs régionaux est moins prononcé qu'au niveau national. ■

Palmipèdes gras : un coup dur pour la filière

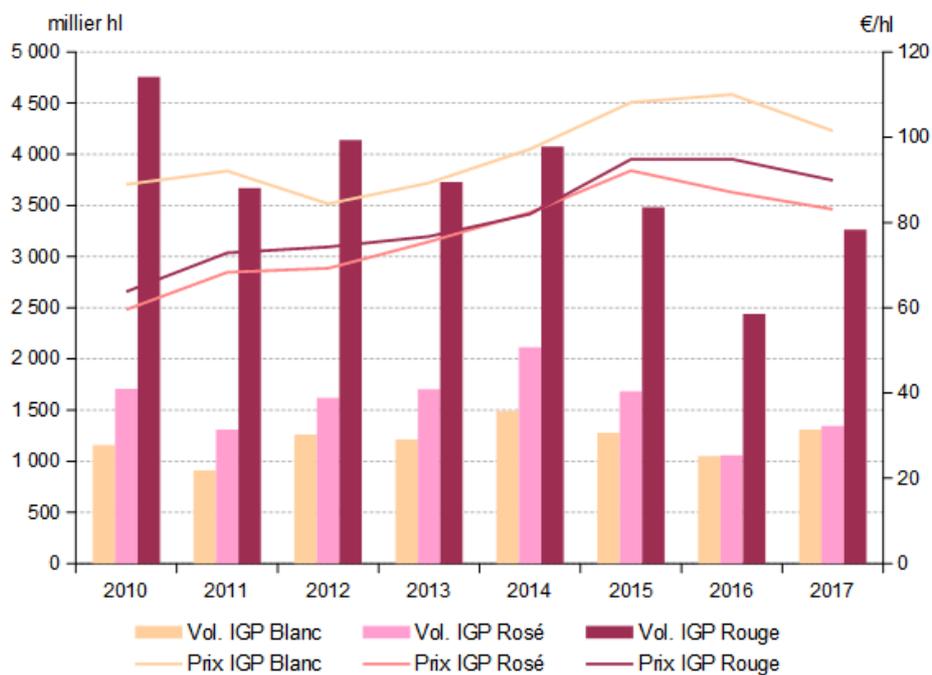
La filière des palmipèdes gras est durement touchée en Occitanie avec deux épisodes rapprochés d'épizootie aviaire, un premier vide sanitaire au printemps 2016 puis à nouveau un dépeuplement des élevages début 2017.

Le second épisode en 2017 touche particulièrement certains départements de la région Occitanie : le Gers et dans une moindre mesure les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne. Afin d'éradiquer l'épizootie aviaire, hautement pathogène (H5N8), le principe retenu vise à abattre rapidement des palmipèdes prêts à gaver (PAG). Sous l'effet conjugué du vide sanitaire et des abattages préventifs de jeunes cheptels (canards PAG), les tonnages de canards gras abattus sont en repli, de 32 % par rapport à 2016 et 54 % par rapport à 2015, période pendant laquelle l'épizootie aviaire ne s'était pas encore déclarée. L'impact sur la filière en 2017 est supérieur à 2016, car il concerne tous les professionnels de la filière.

Fin mai, le redémarrage est difficile, car les cheptels reproducteurs sont aussi touchés. Ainsi, certains gaveurs ne reprennent leur activité que tardivement fin 2017. Par ailleurs, la relance de la filière palmipèdes à foie gras s'accompagne de la mise en œuvre par les producteurs de règles de production et de biosécurité qui viennent renforcer celles déjà existantes.

1 Reprise de l'activité en fin d'année mais baisse des prix en 2017

Volumes commercialisés en vrac des vins IGP Pays d'Oc (bassin Languedoc-Roussillon)*



* Les volumes du bassin Languedoc-Roussillon représentent 82 % des volumes d'Occitanie.

Source : Draaf Occitanie – Sriset SRFAM

Pour en savoir plus

- « L'horizon s'éclaircit pour les filières animales en fin d'année », *Bilan annuel de la conjoncture 2017*, Draaf Occitanie, mars 2018

Construction et marché de l'immobilier

Le secteur de la construction conserve un rythme de croissance soutenu

Avec 51 500 logements commencés en 2017, la reprise dans le secteur de la construction amorcée en 2015 s'accélère dans la région. La hausse concerne en premier lieu le logement collectif mais aussi cette année le segment du logement individuel. Les ventes de programmes neufs progressent nettement. La construction de locaux non résidentiels est également bien orientée en 2017, après le rebond de 2016. Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent une grande partie de la croissance.

Jean-Louis Julia, Dreal Occitanie

En 2017, la reprise dans le secteur de la construction se confirme et s'accélère en Occitanie. Les mises en chantier de logements retrouvent leur niveau du début de la décennie et les ventes de programmes neufs continuent de progresser.

Le dynamisme démographique de la région et l'évolution du pouvoir d'achat des ménages, conjugués à des taux d'intérêt toujours bas, contribuent largement à ces très bons résultats. La bonne tenue globale du marché régional de la construction se traduit en 2017 par une hausse de 2,9 % de l'emploi salarié dans ce secteur.

La hausse des mises en chantier s'accélère

Le rebond de la construction de logements observé en Occitanie depuis 2015 se confirme en 2017. Durant l'année, 51 500 logements sont mis en chantier, soit 10 000 de plus en un an (+ 23 %) (figures 1 et 2). La progression était de 15 % en 2016. Ainsi, l'année 2017 connaît les meilleurs résultats depuis dix ans, sans toutefois retrouver le niveau des mises en chantier de 2006 et 2007 (plus de 60 000 logements par an).

Cette forte croissance de la construction en 2017 s'appuie sur une reprise marquée de l'investissement des ménages, soutenue par une nouvelle hausse du pouvoir d'achat de leur revenu disponible et par des taux d'intérêt historiquement bas.

Le prolongement en 2017 du dispositif « Pinel », ouvrant la possibilité à terme d'une réduction d'impôt, permet à de nouveaux ménages d'accéder à l'investissement locatif. Dans les zones en tension, où la demande de logements est supérieure à l'offre, le marché immobilier est favorisé par l'octroi de prêts à taux zéro (PTZ), destinés à aider les ménages à financer en partie l'acquisition de leur première résidence principale. Les conditions d'accès au PTZ ont été élargies en 2016 et 2017, contribuant au rebond de la construction dans la région.

Dynamisme dans le collectif mais aussi dans l'individuel

Le logement collectif est toujours le premier bénéficiaire de cette reprise de la construction, mais dans une moindre proportion que les années passées. En 2017, les mises en chantier de logements collectifs progressent de 28 %, contre plus de 30 % au cours des deux dernières années.

La construction collective est largement concentrée dans les deux départements les plus peuplés de la Haute-Garonne et de l'Hérault (respectivement 50 % et 30 % des mises en chantier régionales). Elle progresse de 37 % en 2017 en Haute-Garonne et de 12 % dans l'Hérault. Elle est également soutenue dans les départements du Gard, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, mais avec des volumes nettement plus faibles.

Les mises en chantier de logements individuels, principalement destinés à des propriétaires occupants, augmentent de 18 % en 2017, soit 10 points de plus que l'année précédente. Leur croissance est mieux répartie sur l'ensemble du territoire régional que pour le logement collectif, la Haute-Garonne et l'Hérault regroupant moins de 50 % des mises en chantier. Elle est particulièrement soutenue cette année dans l'Hérault, le Gard et le Tarn.

Augmentation des ventes de logements neufs à des particuliers par des promoteurs

Sur un an, les ventes d'appartements neufs (réservations avec dépôt d'arrhes), dans le cadre de programmes immobiliers, progressent de 12 % en Occitanie (figure 3), soit 9 points de plus qu'au niveau de la France métropolitaine. Ainsi, en 2017, 14 000 nouveaux logements collectifs ont été vendus, dont 86 % d'entre eux sont concentrés dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault.

Les appartements de 2 et 3 pièces représentent près de 8 ventes sur 10, mais la plus forte progression de ventes concerne les logements d'une seule pièce.

Les prix des appartements neufs reculent, dans la région, de 1,1 % en 2017 par rapport à 2016. Ils atteignent en moyenne 3 540 euros le m² contre 3 970 euros le m² en métropole. Les prix diminuent dans l'Hérault et notamment dans la métropole de Montpellier (- 2,4 %) alors qu'en Haute-Garonne, ils progressent de 0,6 % (+ 0,9 % sur le territoire de Toulouse Métropole). L'écart de prix entre les deux métropoles tend donc à se resserrer (3 760 euros/m² contre 3 600 euros/m²).

Sur le marché de la maison individuelle, les réservations diminuent de 4,7 % en un an dans la région, et notamment dans l'Hérault. Au total, 1 410 maisons sont réservées durant l'année 2017 pour un prix moyen de 243 000 euros. Ce prix est en hausse de 4,5 % par rapport à 2016, soit 10 points de moins qu'en moyenne en France métropolitaine.

La construction de locaux non résidentiels bien orientée depuis deux ans

En 2017, les autorisations de construire des locaux non résidentiels continuent à progresser (+ 2,5 % par rapport à 2016), mais de manière plus ralentie que les deux années précédentes (+ 14 % par an). Les surfaces autorisées augmentent pour cinq types de locaux sur huit, en particulier pour les hébergements hôteliers, les bureaux ainsi que les exploitations agricoles ou forestières. Elles diminuent en revanche pour l'artisanat, le commerce et les entrepôts (figure 4).

La progression depuis 2015 des autorisations accordées, laisse présager une poursuite de la hausse des mises en chantier en 2017, après déjà une croissance de 9 % en 2016, croissance ayant mis fin à neuf années de baisse ininterrompue (figure 5).

Des signaux positifs pour 2018

Les autorisations délivrées pour construire des logements sont en hausse de 7,4 %, soit une augmentation non négligeable bien que plus faible que l'année précédente (+ 19 % en 2016) (*figure 6*). Cette hausse conduit à envisager une poursuite de la croissance des mises en chantier de logements en 2018. Par ailleurs, les mises en vente

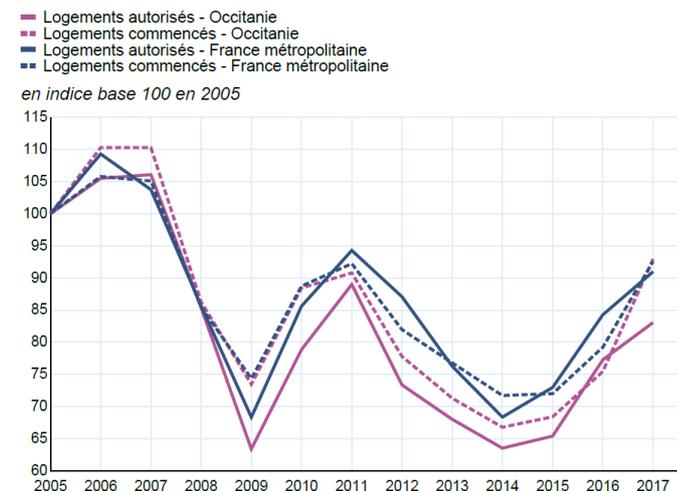
d'appartements neufs, en progression en 2017, s'inscrivent cependant à des niveaux particulièrement bas au cours des deux derniers trimestres de l'année.

Les perspectives du secteur de la construction pour 2018, pour les logements comme pour les locaux non résidentiels, restent donc orientées à la hausse, mais avec un possible tassement de la croissance. ■

Pour en savoir plus

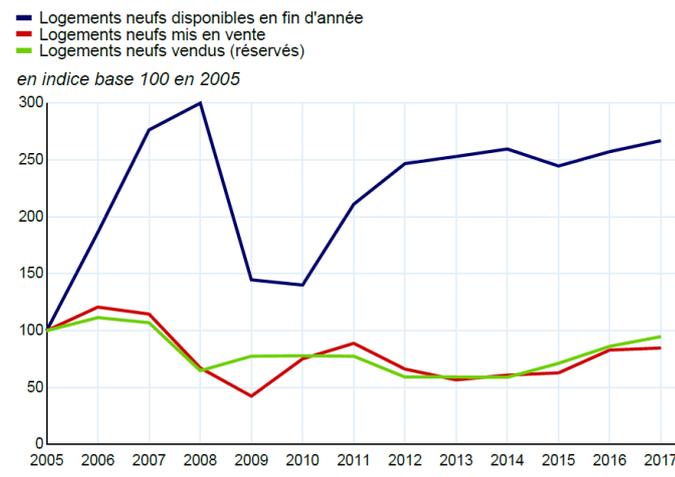
- « Conjoncture de la filière construction Occitanie », *Cellule économique régionale de la construction (CERC)*, avril 2018
- « Logements et locaux d'activité », *Dreal Occitanie*, février 2018
- « Commercialisation des logements neufs », *Dreal Occitanie*, février 2018
- « Les chiffres clés du logement en Occitanie », *Dreal Occitanie*, juin 2017

1 Évolution de la construction de logements



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018

3 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Occitanie



Note : données redressées pour 2017
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente de particuliers
 Source : SDES, enquête ECLN (enquête Commercialisation des logements neufs)

2 Logements commencés par département

Département	Logements en 2017 (en nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 ⁽¹⁾ (en %)
Ariège	500	+ 5,9	- 10,4
Aude	1 800	- 2,9	- 7,2
Aveyron	1 200	+ 2,6	- 7,1
Gard	5 000	+ 33,9	- 4,9
Haute-Garonne	19 300	+ 30,1	- 0,3
Gers	700	- 5,9	- 11,4
Hérault	13 700	+ 19,0	- 1,0
Lot	800	+ 17,9	- 8,4
Lozère	300	+ 19,8	- 10,4
Hautes-Pyrénées	1 100	+ 29,0	- 11,9
Pyrénées-Orientales	3 700	+ 15,8	- 6,6
Tarn	2 000	+ 33,0	- 8,4
Tarn-et-Garonne	1 400	+ 35,9	- 11,0
Occitanie	51 500	+ 23,1	- 3,6
France métropolitaine	415 000	+ 16,8	- 3,0

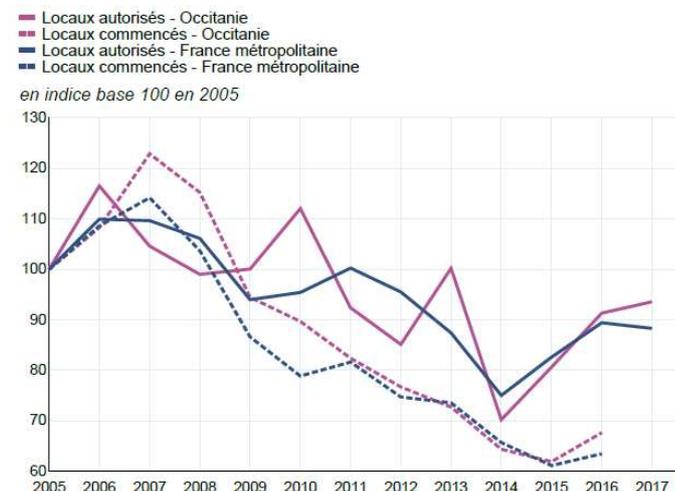
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
 Champ : France métropolitaine
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018

4 Surfaces autorisées de locaux non résidentiels, selon le type

Type	Surfaces autorisées en 2017 (en milliers de m ²)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (en %)
Exploitation agricole ou forestière	1 145	+ 8,5	- 1,8
Service public ou d'intérêt collectif	626	+ 9,7	- 7,2
Entrepôt	539	- 5,9	+ 9,0
Commerce	457	- 25,6	+ 5,8
Bureaux	440	+ 21,2	- 0,6
Industrie	320	+ 8,7	+ 0,1
Artisanat	119	- 15,0	- 0,2
Hébergement hôtelier	98	+ 124,2	- 8,4
Ensemble	3 745	+ 2,5	- 0,2

Source : SDES, Sit@del2, données en surface de plancher exprimées en date réelle

5 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle
 Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018

6 Logements autorisés par département

	Logements en 2017 (en nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 ⁽¹⁾ (en %)
Ariège	500	+ 3,1	- 10,6
Aude	2 000	+ 5,1	- 8,6
Aveyron	1 500	+ 3,7	- 4,6
Gard	5 600	+ 11,5	- 3,3
Haute-Garonne	20 600	+ 3,9	- 1,3
Gers	800	+ 14,3	- 11,0
Hérault	15 100	+ 6,6	+ 0,3
Lot	800	+ 20,1	- 10,3
Lozère	300	- 3,3	- 10,0
Hautes-Pyrénées	1 100	- 20,5	- 6,5
Pyrénées-Orientales	5 100	+ 29,9	- 3,8
Tarn	2 000	- 4,5	- 4,7
Tarn-et-Garonne	1 700	+ 37,1	- 9,2
Occitanie	57 400	+ 7,4	- 2,8
France métropolitaine	482600	+ 8,0	- 2,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018

Tourisme

Nouvelle hausse de la fréquentation touristique en 2017

En 2017, le nombre de nuitées touristiques progresse en Occitanie pour la troisième année consécutive. Cette augmentation concerne tous les types d'hébergement et confirme l'attractivité de la région : avec 54,6 millions de nuitées réalisées durant l'année, l'Occitanie conserve la quatrième place des régions les plus touristiques de France métropolitaine et la première place pour l'hôtellerie de plein air. Les touristes viennent plus nombreux en 2017, aussi bien ceux résidant en France que ceux en provenance de l'étranger, et séjournent plus longtemps dans la région.

Séverine Bertrand, Insee

La fréquentation des hébergements touristiques marchands (hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT)), progresse de 3,7 % en 2017 en Occitanie et atteint 54,6 millions de nuitées. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, le nombre de nuitées progresse encore plus fortement (+ 5,6 %), tiré par la fréquentation en Île-de-France ; cette hausse fait plus que compenser la baisse de la fréquentation observée en 2016, suite aux attentats de novembre 2015 et juillet 2016 (*figure 1*).

Avec 12,7 % des nuitées réalisées en France métropolitaine en 2017, l'Occitanie se place au quatrième rang des régions les plus touristiques, derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans la région, la hausse des nuitées est particulièrement dynamique dans les AHCT (+ 7,1 %), et dans une moindre mesure dans les campings (+ 3,8 %) ; elle est plus faible dans l'hôtellerie traditionnelle (+ 1,4 %) (*figure 2*).

La fréquentation hôtelière soutenue par la clientèle étrangère

En 2017, les hôtels de la région accueillent 9,1 millions de touristes pour un total de 16,3 millions de nuitées, représentant 30 % de la fréquentation des hébergements collectifs touristiques. La fréquentation hôtelière augmente pour la troisième année consécutive (+ 1,4 % en 2017) mais à un rythme plus modéré qu'en 2016 (+ 2,4 %). En France métropolitaine, la progression des nuitées dans les hôtels est plus marquée cette année : + 4,9 % (*figure 3*).

Dans la région comme en France métropolitaine, la hausse de la fréquentation hôtelière est essentiellement due aux touristes en provenance de l'étranger. Sur un an, les nuitées des non résidents augmentent de 6,1 % en Occitanie, alors qu'elles diminuent de 0,3 % pour les résidents. Conséquence de ces évolutions, la part de la clientèle étrangère dans les

nuitées des hôtels progresse de 1,2 point, pour atteindre 26,8 % en 2017. Cette part reste néanmoins bien inférieure à la moyenne de France métropolitaine (36 %).

Parmi la clientèle en provenance de l'étranger, les pays d'Europe sont très largement majoritaires dans les hôtels (82 % des nuitées) et le nombre de nuitées de ces clients européens continue de progresser (+ 3,7 %). Ces touristes séjournent principalement en zone urbaine, notamment dans la ville mariale de Lourdes, qui capte à elle seule près d'un tiers de la fréquentation étrangère. Toutefois, en raison d'une forte baisse de la clientèle résidant en France, les nuitées dans les hôtels de Lourdes diminuent de 5,1 % sur un an.

En revanche, la fréquentation hôtelière est en hausse dans les deux métropoles de la région (+ 4,6 % pour Toulouse Métropole et + 1,1 % pour Montpellier Méditerranée Métropole) et plus largement dans les deux départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault. Elle augmente également dans les départements du littoral et en Ariège, mais diminue sur le reste du territoire régional.

Le début d'année est difficile pour les hôtels de la région, avec une baisse de 2,4 % de la fréquentation au premier trimestre, en raison notamment d'un effet calendaire : les fêtes de Pâques ont lieu en avril cette année, alors qu'elles tombaient en mars en 2016. Le bilan est décevant dans les hôtels des stations de ski pyrénéennes, dont le début de saison est marqué par des conditions d'enneigement et météorologiques défavorables.

En dehors du mois d'avril, boosté par les fêtes de Pâques (+ 12 % des nuitées), l'activité touristique hôtelière est également terne lors de la saison « estivale » (mai à septembre), qui capte près des deux tiers de la fréquentation annuelle. Les nuitées hôtelières diminuent en mai (- 2,3 %), juin (- 1,1 %) et juillet (- 1,1 %) et stagnent en août (+ 0,3 %). Ce n'est qu'en septembre

que l'hôtellerie traditionnelle retrouve des couleurs (+ 3,4 %).

Au quatrième trimestre, l'activité s'améliore encore (+ 4,7 %) : grâce à d'importantes chutes de neige, la fin d'année profite largement aux hôtels des stations de sports d'hiver. Sur le mois de décembre, les nuitées augmentent de 18,5 % par rapport à décembre 2016 qui avait *a contrario* connu des chutes de neige historiquement faibles.

Sur l'ensemble de l'année 2017, le taux d'occupation des hôtels d'Occitanie s'établit à 53,3 %, soit 1,3 point de plus qu'en 2016. Cette évolution est surtout due à une baisse du nombre de chambres offertes (- 2,2 %), le nombre de chambres occupées n'augmentant que légèrement (+ 0,4 %).

Le taux d'occupation des hôtels d'Occitanie est le plus faible de l'ensemble des régions de métropole, et reste bien en deçà de la moyenne de France métropolitaine (61,2 %), qui progresse plus fortement (+ 2,8 points). Ce taux varie beaucoup durant l'année : sans surprise, c'est lors de la saison estivale qu'il est le plus élevé, avec un pic au mois d'août à 68,4 % en 2017 dans la région (*figure 4*).

L'évolution des nuitées est très variable selon la catégorie des hôtels. La fréquentation augmente pour les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles), stagne pour les 3 étoiles et baisse pour les hôtels de gamme inférieure (1 et 2 étoiles). Mais la progression la plus forte concerne les hôtels non classés. Le nombre de chambres offertes par ces hôtels et leur fréquentation augmentent, dans la région comme en métropole (*figure 5*). En effet, certains hôtels anciennement classés 1 étoile renoncent, au moins provisoirement, à faire renouveler leur classement, notamment du fait des investissements nécessaires pour satisfaire les critères de la nouvelle classification. Ces hôtels rejoignent la catégorie des non classés et contribuent à l'augmentation de leurs nuitées.

Une saison positive pour les campings

D'avril à septembre 2017, les campings d'Occitanie accueillent 4,2 millions de touristes pour un total de 26,3 millions de nuitées. Les campings restent de loin le premier mode d'hébergement touristique marchand dans la région : alors qu'ils ne sont pour la plupart ouverts qu'une partie de l'année, ils concentrent néanmoins 48 % des nuitées annuelles et 58 % des nuitées de la saison estivale.

Sur la saison 2017, la fréquentation des campings est en hausse de 3,8 % par rapport à 2016, soit une augmentation plus faible qu'en France métropolitaine (+ 5,5 %).

Dans la région comme en métropole, les campings attirent en majorité une clientèle de touristes résidant en France. La fréquentation progresse de 3,6 % en 2017 pour cette clientèle, alors qu'elle était quasiment stable l'année dernière. Les nuitées étrangères augmentent à nouveau (+ 4,3 %) mais moins fortement qu'en 2016.

Les touristes étrangers fréquentant les campings de la région sont pour la quasi totalité des résidents européens, venant surtout des Pays-Bas (36 % des nuitées étrangères), d'Allemagne (23 %) et de Belgique (19 %).

Les campeurs optent une fois de plus pour le littoral

Dans la région, les adeptes du camping choisissent essentiellement les campings des départements du bord de mer. Ces campings totalisent 80 % de la fréquentation régionale de l'hôtellerie de plein air. La fréquentation y est particulièrement soutenue en 2017, en particulier dans le Gard (+ 7,7 %), et dans une moindre mesure dans les Pyrénées-Orientales et l'Hérault (plus de 4 %), l'Aude faisant néanmoins exception, avec une stagnation de la fréquentation (*figure 6*).

Pour l'ensemble des autres départements de la région, la hausse est globalement

plus modérée : + 1,1 % des nuitées sur l'ensemble des départements n'ayant pas de littoral, avec une situation variable selon les départements. En particulier, le Lot et l'Aveyron, qui sont les deux départements ruraux où l'offre de campings est également importante, affichent un bilan contrasté avec une forte hausse de la fréquentation pour le premier et une quasi-stabilité pour le second.

L'attrait pour les bungalows et mobile-homes se poursuit

En Occitanie comme dans les autres régions métropolitaines, le choix des campeurs se porte le plus souvent sur les structures haut de gamme, offrant de nombreux services. Ainsi, 9 nuitées sur 10 se déroulent dans un camping de catégorie 3, 4 ou 5 étoiles. La fréquentation de ces établissements augmente fortement cette année (+ 5,8 %), alors qu'elle baisse pour les campings 1 à 2 étoiles et surtout pour les campings non classés (*figure 7*).

Les campeurs privilégient également le confort apporté par les emplacements équipés (bungalows, mobile-homes, chalets, etc.), qui représentent 6 nuitées sur 10 en campings en 2017. La fréquentation de ces emplacements est à nouveau en hausse (+ 7,6 %), poursuivant la tendance observée depuis plusieurs années (*figure 2*), en lien avec l'augmentation du nombre d'emplacements équipés.

À l'inverse, la fréquentation des emplacements nus baisse légèrement en 2017 (- 1,0 %), aussi bien pour les touristes résidents que pour les non résidents, dans la région comme en France métropolitaine. Le nombre d'emplacements traditionnels offerts diminue également.

Une fréquentation dans les campings contrastée au fil des mois

La hausse de la fréquentation des campings de la région en 2017 masque des évolutions contrastées au fil des mois. Après un mois d'avril favorable, suivi d'un

mois de mai maussade, les nuitées sont à nouveau en forte augmentation en juin, marqué par de fortes chaleurs et une météo ensoleillée. En juillet, les nuitées sont à nouveau en baisse, en raison notamment des vacances scolaires tardives cette année, et d'une météo mitigée. La fréquentation progresse à nouveau en août, ainsi qu'au mois de septembre qui clôture positivement la saison.

La fréquentation est dynamique dans les AHCT

Les autres types d'hébergements collectifs touristiques (AHCT), à savoir les résidences de tourisme ou hôtelières, les auberges de jeunesse et les villages vacances, accueillent 2,6 millions de touristes en 2017 dans la région, pour 12 millions de nuitées, soit une progression de 7,1 % par rapport à 2016 (*figure 2*). Cette évolution est semblable à la moyenne des autres régions métropolitaines.

La forte hausse de la fréquentation des AHCT est surtout le fait des touristes résidant en France, qui constituent l'essentiel de leur clientèle (89 % des nuitées). Néanmoins, la clientèle étrangère vient aussi plus nombreuse dans ces types d'hébergement en 2017 et pour des durées de séjour plus longues.

Le littoral, la montagne, notamment les stations de ski, ainsi que les zones urbaines concentrent l'essentiel des nuitées en AHCT.

Le taux d'occupation des AHCT de la région progresse de 3 points en 2017 pour s'établir 54,6 %.

Pour en savoir plus

- « Saison d'hiver 2016-2017 : fréquentation touristique en hausse, malgré une saison de ski décevante », *Insee Flash Occitanie* n° 77, février 2018
- « Saison touristique d'été 2017 – La fréquentation continue d'augmenter », *Insee Flash Occitanie* n° 46, décembre 2017

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Occitanie
- Nombre d'arrivées - Occitanie
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Fréquentation dans les hôtels, les campings et les AHCT* d'Occitanie en 2017

	Nuitées 2017 (en nombre)	Évolution sur un an (en %)	Part de nuitées de clientèle étrangère (en %)	Durée moyenne de séjour (en jours)
Hôtels	16 289 708	+ 1,4	26,8	1,8
Campings (avril à septembre)	26 271 419	+ 3,8	28,5	6,3
dont :				
emplacements nus	11 128 687	- 1,0	37,5	5,2
emplacements équipés	15 142 732	+ 7,6	21,9	7,5
AHCT*	11 991 818	+ 7,1	13,0	4,6
Ensemble	54 552 945	+ 3,7	24,6	3,4

*AHCT : autres hébergements collectifs de tourisme

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part des nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 ⁽¹⁾ (en %)	
Ariège	249	+ 6,4	- 1,7	14,0
Aude	1 083	+ 0,7	- 0,8	30,8
Aveyron	724	- 1,9	- 2,6	11,5
Gard	1 487	+ 4,5	+ 0,3	24,5
Haute-Garonne	3 110	+ 4,0	+ 2,6	26,2
Gers	244	- 1,2	- 1,0	13,7
Hérault	3 228	+ 2,3	- 0,2	19,9
Lot	516	- 1,2	- 2,8	20,8
Lozère	378	- 6,5	- 1,0	12,4
Hautes-Pyrénées	2 756	- 3,0	- 2,7	54,2
Pyrénées-Orientales	1 684	+ 6,0	+ 1,0	16,9
Tarn	511	- 3,4	+ 1,6	15,3
Tarn-et-Garonne	319	- 1,5	+ 0,5	13,5
Occitanie	16 290	+ 1,4	- 0,3	26,8
France métropolitaine	209 934	+ 4,9	- 0,2	36,0

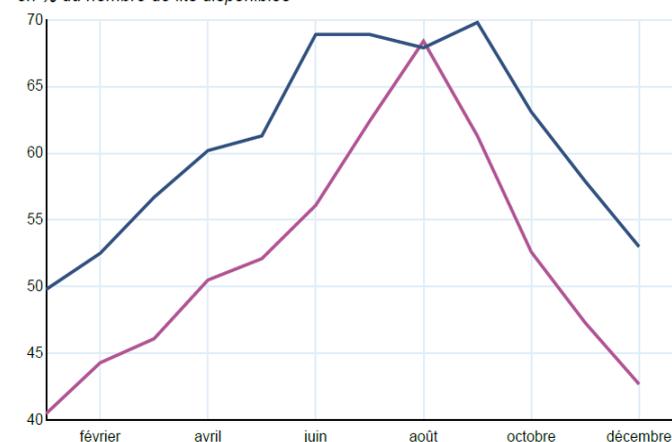
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Taux d'occupation dans les hôtels

- Occitanie - en 2017
- France métropolitaine - en 2017

en % du nombre de lits disponibles



Note : données 2017 définitives

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Occitanie	France métropolitaine	Occitanie	France métropolitaine
1-2 étoiles	5 283	56 235	- 3,7	- 2,8
3 étoiles	6 446	78 477	+ 0,5	+ 4,7
4-5 étoiles	2 815	53 326	+ 4,5	+ 9,8
Non classés	1 746	21 896	+ 18,4	+ 17,0
Total	16 290	209 934	+ 1,4	+ 4,9

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part des nuitées effectuées en 2017	
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 ⁽¹⁾ (en %)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Ariège	477	+ 7,1	- 1,5	18,2	43,1
Aude	1 476	+ 0,4	- 0,9	24,0	51,1
Aveyron	1 169	+ 0,2	+ 0,6	33,8	36,7
Gard	3 874	+ 7,7	+ 1,4	38,7	58,3
Haute-Garonne	288	+ 5,8	- 2,8	20,6	41,9
Gers	441	+ 3,7	0,0	28,8	49,7
Hérault	8 960	+ 4,0	+ 1,5	31,3	63,1
Lot	1 044	+ 5,1	+ 1,9	24,2	46,3
Lozère	569	- 6,8	+ 2,6	22,0	28,4
Hautes-Pyrénées	832	- 1,3	- 1,1	20,7	35,8
Pyrénées-Orientales	6 663	+ 4,4	+ 1,2	22,5	65,1
Tarn	286	- 3,8	- 0,1	22,7	55,0
Tarn-et-Garonne	192	+ 2,4	- 2,3	27,6	34,7
Occitanie	26 271	+ 3,8	+ 1,0	28,5	57,6
France métropolitaine	123 971	+ 5,5	+ 1,0	31,3	52,0

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016, le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

7 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Occitanie	France métropolitaine	Occitanie	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 831	15 871	- 1,5	- 3,2
3-4-5 étoiles	22 632	102 398	+ 5,8	+ 8,0
Non classés	809	5 702	- 22,9	- 9,0
Total	26 271	123 971	+ 3,8	+ 5,5

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016, le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Transport

Une croissance qui s'affirme en 2017

Soutenu par le développement des offres et du segment à bas coût, le trafic aérien réalise d'excellents résultats en 2017 dans la région. Le nombre d'utilisateurs du transport ferroviaire est également en hausse par rapport à 2016. Les immatriculations de véhicules neufs augmentent plus fortement en Occitanie qu'en France métropolitaine et le trafic de véhicules lourds poursuit sa croissance sur le réseau autoroutier régional.

Pierre Defarge Lacroix, Dreal

Trafic aérien : une année record

En 2017, le trafic aérien continue à augmenter et atteint 13 millions de voyageurs sur l'ensemble des aéroports d'Occitanie (figure 1), en augmentation de 12,7 % par rapport à 2016. C'est une hausse record par rapport à l'évolution moyenne sur les cinq années précédentes (+ 2,7 %). Le trafic des compagnies aériennes à bas coût porte l'essentiel de cette hausse, notamment sur les lignes internationales (figure 2). En 2017, quatre passagers sur dix fréquentant un des aéroports d'Occitanie effectuent un voyage sur une ligne à bas coût. Sur l'ensemble du trafic, pour la première fois, le trafic international, en forte progression, rejoint et dépasse celui des lignes nationales qui affichent une croissance plus mesurée.

Les deux aéroports les plus importants de la région, Toulouse-Blagnac avec 9,3 millions de passagers en 2017 et Montpellier-Méditerranée avec 1,9 million (figure 3), drainent 87 % du trafic aérien de la région.

Toulouse-Blagnac concentre à lui seul les trois quarts du trafic régional. Cet aéroport connaît une progression particulièrement soutenue sur l'année 2017 (+ 14,6 %) et devient le troisième aéroport régional derrière ceux de Nice et de Lyon. La croissance du trafic est portée essentiellement par les lignes internationales (+ 29,7 %), avant tout par les lignes européennes. Le trafic progresse aussi bien pour les destinations situées dans l'espace Schengen (+ 34,3 % avec 2,9 millions de passagers) que pour les destinations européennes hors Schengen (+ 32,2 % avec 1 million de passagers). Madrid est, en 2017, la première des destinations situées dans l'espace Schengen au départ de Toulouse-Blagnac, suivie de Bruxelles et Amsterdam. Hors Schengen, les aéroports londoniens captent les deux tiers du trafic. Le trafic vers l'Afrique du Nord renoue avec la croissance (+ 7,8 %) : la reprise est marquée pour la Tunisie (+ 31,8 %) et dans une moindre mesure pour le Maroc (+ 10,2 %). Cependant le trafic vers l'Algérie est en recul (- 2,7 %).

La fréquentation des lignes nationales, qui représentent la moitié du trafic (4,7 millions de passagers), progresse de 2,9 % en 2017, soit à un rythme comparable à 2016. Paris reste la première destination : un passager sur trois qui fréquente l'aéroport de Toulouse-Blagnac, arrive de la capitale ou s'y rend. Le nombre d'utilisateurs des lignes à destination de la province (1,5 million de passagers) augmente de 10,3 %. Lyon est toujours la première destination de province au départ de Toulouse.

Avec 3,8 millions de passagers, le segment à bas coût connaît une forte hausse de 46,1 %. Il représente désormais 41 % du trafic annuel de l'aéroport.

L'aéroport de Montpellier-Méditerranée réalise 14 % du trafic régional total. Paris est de loin la première destination, un voyageur sur deux étant en provenance ou à destination de la capitale. En 2017, la fréquentation de l'aéroport augmente de 10,7 % en 2017, au même rythme qu'en 2016. Le trafic national est le plus dynamique (+ 12,7 %), soutenu en particulier par la fréquentation des lignes régionales qui augmente de 25 % et atteint 244 300 voyageurs en 2017. Le trafic international progresse également, mais à un rythme moins soutenu (+ 7,3 %). Les lignes vers l'Afrique du Nord, empruntées par 209 300 voyageurs, sont les plus dynamiques (+ 20,1 %) ; la fréquentation des lignes européennes, qui représentent l'essentiel du trafic international avec 452 100 passagers, augmente plus modérément (+ 2,2 %).

Sur l'ensemble des aéroports régionaux, seul celui de Béziers-Cap d'Agde connaît un trafic en repli en 2017. La fréquentation des aéroports de Nîmes, Carcassonne, Perpignan, Castres, Rodez et Tarbes augmente dans une fourchette comprise entre 1,6 et 13,9 %.

Reprise du transport de voyageurs par le rail

En Occitanie, 31 millions de voyages en train sont réalisés sur l'ensemble de l'année 2017 et 6 voyages sur 10 s'effectuent

au sein même de la région. Le trafic progresse de 6,7 % sur un an. L'augmentation est plus forte pour le trafic interrégional (+ 9,9 %) que pour le trafic intrarégional (+ 4,7 %) (figure 4). Les échanges entre les régions Occitanie et Île-de-France représentent toujours la part la plus importante des déplacements interrégionaux en train (42 %) et sont en hausse de 13,2 %, résultat peut-être en lien avec la mise en place de la LGV Paris-Toulouse via Bordeaux à l'été 2017. Les flux avec la Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes progressent respectivement de 14,0 %, 9,0 % et 5,6 % sur la période. Ces quatre régions regroupent 88 % des échanges interrégionaux par rail.

Quatrième année de progression pour les immatriculations de véhicules neufs

Les ventes de véhicules neufs sont cette année encore en hausse, tant au niveau régional qu'en métropole (figure 5). Elles augmentent de 7,1 % en Occitanie (figure 6), soit 13 300 véhicules supplémentaires immatriculés par rapport à 2016. Cette augmentation est supérieure à l'évolution moyenne mesurée sur les trois années précédentes (+ 4,2 % par an).

En France métropolitaine, la progression des immatriculations est un peu moins marquée (+ 5,2 % en 2017), mais supérieure aussi à l'évolution moyenne des trois années précédentes (+ 4,0 % par an).

En 2017, les ventes de véhicules particuliers neufs augmentent de 6,7 % dans la région (+ 10 100 véhicules), contre + 4,2 % par an en moyenne sur la période 2013-2016. En particulier, 2 300 voitures électriques sont commercialisées durant l'année, soit une progression de 23,2 % par rapport à 2016 (+ 14,5 % pour la France métropolitaine).

Mais la progression des immatriculations est aussi portée par la nette augmentation des ventes de véhicules utilitaires légers (+ 9,9 %) et de véhicules industriels de type tracteurs et camions (+ 9,3 %).

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs sont plus dynamiques qu'en

France métropolitaine et la hausse dans la région est supérieure à la moyenne annuelle des trois dernières années. Il en est de même des immatriculations de véhicules industriels neufs à moteur. Pour ces derniers, les immatriculations de tracteurs routiers neufs (52 % du segment) sont en hausse de 6,7 %, tandis que celles des camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (38 % du segment) augmentent de 11,8 %. Les ventes des véhicules automoteurs spécialisés dont le poids total autorisé en charge dépasse 3,5 tonnes, qui représentent les 10 % restant du segment, progressent de 13,7 %.

À l'échelle départementale, seule l'Ariège marque un repli du nombre de véhicules neufs immatriculés en 2017, tandis que les Pyrénées-Orientales sont les plus dynamiques. La Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard connaissent eux aussi une forte croissance, de l'ordre de 8 à 9 %. Ces quatre départements, les plus peuplés de la région, regroupent à eux seuls les deux tiers des immatriculations.

Trafic autoroutier de véhicules lourds

En 2017, la circulation des véhicules lourds continue de progresser sur l'ensemble du réseau autoroutier régional.

Par rapport à l'année précédente, les flux augmentent de 3 % (A75 nord) à 9 % (A66) suivant les sections autoroutières (figure 7).

L'A9 connaît le trafic le plus élevé, mesuré en intensité kilométrique* : de 9 700 à 11 900 poids lourds par jour et par kilomètre selon le tronçon. Entre 2016 et 2017, la circulation y augmente de 3,5 % à l'est de Montpellier et de 4,8 % pour la section Narbonne-frontière espagnole. La section centrale de l'A9 (Montpellier-Narbonne) est la plus fréquentée. Par rapport à l'année précédente, cette section enregistre une baisse de trafic non significative car consécutive au déplacement de l'A9 à proximité de Montpellier vers un nouveau tronçon, destiné à capter le trafic de transit (déplacement effectué les 30 et 31 mai). L'ancienne section devenant l'A709 permet la desserte locale de l'agglomération de Montpellier.

Sur les autoroutes A20, A54, A61 et A64, la circulation des véhicules lourds progresse de 4,5 % en 2017. Aux abords de Toulouse, sur l'A68 et l'A64N, les flux de poids lourds augmentent respectivement de 8,5 % et 7,6 %.

* L'intensité kilométrique (nombre de véhicules par jour et par kilomètre sur l'année) permet de suivre les évolutions de la circulation par autoroute ou par portion d'autoroute.

Le transport routier de marchandises augmente

En 2017, l'activité du transport routier de marchandises progresse en Occitanie, portée par des marchés clients dynamiques (industrie, BTP, commerce de détail). Elle pâtit néanmoins de la hausse des coûts d'exploitation (carburants, matériels, péages, etc.) et de certaines difficultés de recrutement.

Mesurés en tonnes-kilomètres, les flux d'échanges de marchandises entre la région Occitanie et les autres régions progressent en 2017 tant en entrées qu'en sorties, contrairement à l'année précédente. Malgré ces évolutions, les échanges restent inférieurs à ceux de 2014.

Les flux internes à la région connaissent une croissance plus modérée en 2017 qu'en 2016 (respectivement + 2,8 % et + 10,2 %), et reviennent à l'évolution annuelle moyenne de la période 2014-2017 (figures 8 et 9). ■

Pour en savoir plus

- « Un contexte économique plutôt positif au 4^{ème} trimestre 2017 », *Note de conjoncture* des transports en Occitanie, Observatoire régional des transports Occitanie, avril 2018

1 Passagers des aéroports

	Occitanie		France métropolitaine		
	Passagers 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 ⁽¹⁾ (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 ⁽¹⁾ (en %)
Lignes nationales	6 423 841	+ 5,1	+ 1,9	+ 3,4	+ 1,0
Lignes internationales	6 455 512	+ 21,2	+ 3,8	+ 6,8	+ 3,5
Transit	53 103	+ 50,0	+ 15,4	+ 12,3	+ 7,6
Total	12 932 456	+ 12,7	+ 2,7	+ 5,8	+ 2,7
<i>dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>5 577 066</i>	<i>+ 32,2</i>	<i>+ 7,3</i>	<i>+ 11,3</i>	<i>+ 10,5</i>
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	43,1	///	///	///	///

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

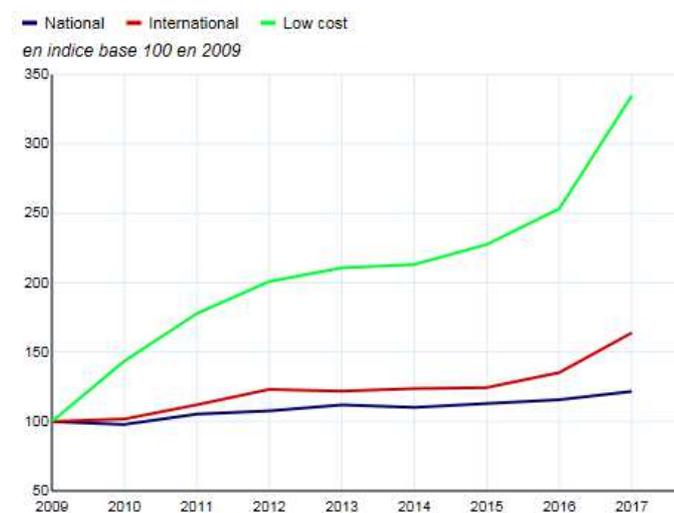
3 Passagers des aéroports de Toulouse-Blagnac et Montpellier-Méditerranée

	Toulouse-Blagnac		Montpellier-Méditerranée	
	Nombre de passagers	Évolution (en %)	Nombre de passagers	Évolution (en %)
Lignes nationales	4 699 751	+ 2,9	1 185 858	+ 12,7
<i>dont Paris</i>	<i>3 248 225</i>	<i>+ 0,0</i>	<i>941 538</i>	<i>+ 9,8</i>
<i>Province</i>	<i>1 451 526</i>	<i>+ 10,3</i>	<i>244 320</i>	<i>+ 25,1</i>
Lignes internationales	4 514 359	+ 29,7	661 456	+ 7,3
<i>dont Europe</i>	<i>3 962 069</i>	<i>+ 33,8</i>	<i>452 142</i>	<i>+ 2,2</i>
<i>Afrique du Nord</i>	<i>447 093</i>	<i>+ 7,8</i>	<i>209 314</i>	<i>+ 20,1</i>
Total	9 264 611	+ 14,6	1 849 410	+ 10,7
<i>dont lignes à bas coût</i>	<i>3 799 510</i>	<i>+ 46,1</i>		

Note : données brutes

Sources : Union des aéroports français, aéroport de Toulouse-Blagnac, aéroport de Montpellier-Méditerranée

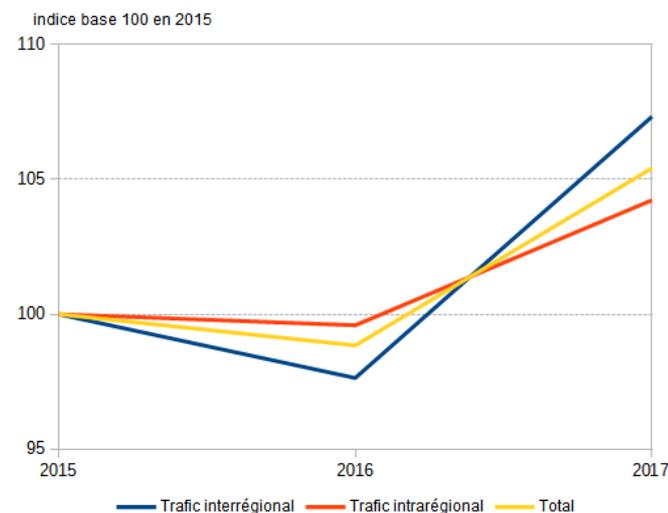
2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Occitanie



Avertissement : les courbes caractérisant les évolutions des trafics nationaux et internationaux sont basées sur le total des passagers sans distinction du type de vol (régulier, non-régulier ou à bas coût).

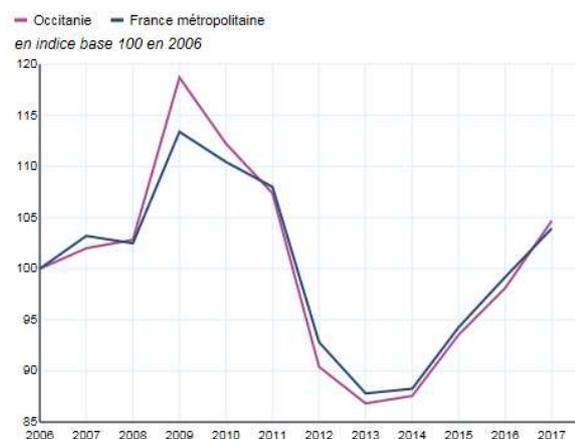
Source : Union des aéroports français

4 Évolution du transport ferroviaire de passagers



Source : SNCF Mobilités

5 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV.

6 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble des immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Ariège	3 846	- 18,5	833	+ 8,7	82	+ 22,4	4 773	- 14,3
Aude	9 876	+ 6,0	1 913	+ 9,1	183	+ 6,4	12 018	+ 5,9
Aveyron	6 502	+ 0,8	1 717	+ 6,1	272	- 5,9	8 518	+ 0,7
Gard	20 799	+ 8,5	4 590	+ 13,5	341	- 26,7	25 772	+ 8,5
Haute-Garonne	40 262	+ 6,9	9 726	+ 10,4	1 478	+ 22,2	51 585	+ 7,8
Gers	4 828	+ 1,8	1 205	+ 5,9	114	- 0,9	6 157	+ 2,6
Hérault	31 335	+ 8,4	6 921	+ 9,6	662	+ 20,1	38 953	+ 8,6
Lot	4 384	+ 0,8	905	+ 4,3	61	+ 56,4	5 358	+ 1,7
Lozère	1 634	+ 7,1	473	+ 27,8	67	+ 8,1	2 187	+ 10,8
Hautes-Pyrénées	6 487	+ 7,0	1 236	+ 12,9	124	+ 34,8	7 860	+ 8,1
Pyrénées-Orientales	15 087	+ 16,5	2 407	+ 20,6	247	+ 4,7	17 777	+ 16,8
Tarn	10 785	+ 7,9	2 117	+ 4,9	248	- 5,3	13 170	+ 7,0
Tarn-et-Garonne	5 412	+ 3,0	1 329	- 3,3	177	+ 17,2	6 922	+ 1,7
Occitanie	161 237	+ 6,7	35 372	+ 9,9	4 056	+ 9,3	201 050	+ 7,1
France métropolitaine	2 079 511	+ 4,8	436 929	+ 7,1	51 756	+ 6,9	2 574 534	+ 5,2

(1) données brutes : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

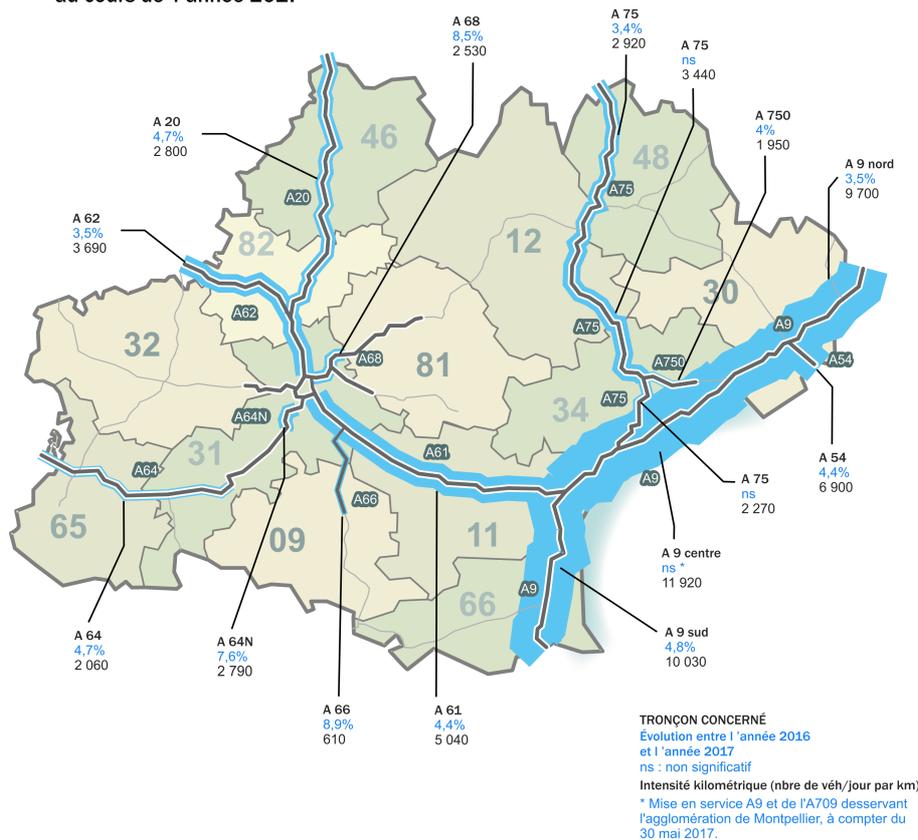
(2) camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) y compris immatriculations de transports en commun.

Sources : SDES, SIDIV

7 Trafic autoroutier de véhicules lourds

Intensités kilométriques de véhicules lourds au cours de l'année 2017



Sources : Autoroutes du Sud de la France ; DIR Massif central

8 Transport de marchandises par la route

Occitanie	2017 (p) (en millions de tonnes-kilomètres)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (1) (en %)
Entrées dans la région	5 341	+ 1,2	- 3,4
Sorties de la région	5 472	+ 3,3	- 1,7
Intérieur de la région	5 813	+ 2,8	+ 2,7

p : données provisoires

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse, données hors transport international

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises

9 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Occitanie

■ Entrées dans la région
■ Sorties de la région
■ Intérieur de la région
en indice base 100 en 2014



Champ : hors transport international

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises

Aéronautique et spatial

Une filière toujours dynamique et sous tension

Les constructeurs mondiaux Airbus et Boeing remportent à nouveau des succès en 2017, dont profitent les entreprises de la filière aérospatiale implantées en Occitanie. Les producteurs de moteurs bénéficient également de cette dynamique.

Dans le spatial, Toulouse, qui concentre des compétences scientifiques, techniques et industrielles, contribue de manière essentielle aux grands programmes européens.

L'ensemble de la filière aéronautique et spatiale poursuit son développement, malgré les tensions sur la chaîne d'approvisionnement qui doit s'adapter aux exigences de délais et de qualité. Les usines de fabrication et les sociétés de services tournent à plein régime : l'emploi total dans la filière aéronautique et spatiale dépasse les 100 000 salariés fin 2016 en Occitanie et continue de progresser en 2017, du fait des recrutements planifiés par les entrepreneurs.

Patrick Voisin, Insee

Dans un contexte de redressement généralisé de la conjoncture économique, le trafic mondial de passagers poursuit sa croissance à un rythme très soutenu en 2017 et dynamise l'industrie aéronautique. Selon l'association du transport aérien international, la demande, mesurée en kilomètres-passagers payants, augmente de 7,6 % durant l'année, alors que le taux de croissance annuel moyen sur dix ans est de 5,5 %.

Fin d'année record chez Airbus, malgré la concurrence de Boeing

Les succès commerciaux d'Airbus, historiquement implanté dans la région, et dans une moindre mesure de Boeing, qui s'approvisionne en partie dans la région, ont un effet d'entraînement sur les entreprises de la filière aéronautique situées en Occitanie. Si Boeing conserve la tête du classement sur l'année pour le nombre d'avions livrés (763 appareils), Airbus rattrape son retard en fin d'année grâce à des cadences très élevées, et atteint son objectif de 718 appareils livrés dans l'année (+ 30 en un an) (*figure 1*).

L'avionneur européen livre 264 appareils au quatrième trimestre, dont 127 en décembre soit le double du volume mensuel habituel.

Les moyens courriers mono-couloirs (A318 à A321) représentent toujours trois livraisons d'avions sur quatre. Sur ce marché, les deux constructeurs se partagent toujours un marché mondial en pleine expansion. La montée en cadence de l'A350, avion long courrier allégé d'Airbus, se traduit par la livraison de 78 appareils en 2017, contre 49 en 2016 (*figure 2*). À l'inverse, les cadences de production sont réduites pour l'A380 de manière à maintenir la chaîne de production opérationnelle plus longtemps et assurer ainsi l'avenir de ce gros porteur, pour lequel aucune commande n'est enregistrée dans l'année (*figure 4*).

Lors du salon du Bourget en juin 2017, Boeing arrive largement en tête en matière de commandes enregistrées. Mais Airbus rattrape son retard et devance Boeing avec 1 229 commandes brutes sur l'ensemble de l'année (*figure 3*). Pour le seul mois de décembre, l'avionneur européen engrange 755 commandes, avec un record historique de 430 avions pour l'un de ses clients, une société américaine spécialisée dans la location d'avions aux compagnies à bas coûts.

Les difficultés d'Airbus concernent l'A380 qui se vend moins bien que les Boeing 777 et 787, même si le décollage de l'A350 d'Airbus en 2017 relativise la position dominante de Boeing sur le créneau des longs courriers, ainsi que l'avion militaire A400M. Les difficultés techniques rencontrées dans la construction de cet avion et les surcoûts qu'elles engendrent grèvent les résultats du groupe Airbus en 2017. Néanmoins, celui-ci affiche des résultats financiers en forte hausse sur l'année, grâce aux succès de l'aviation commerciale, aux bonnes performances dans le spatial et à une stabilisation sur le difficile marché des hélicoptères.

Concurrence et commandes record chez les motoristes

Les motoristes, lancés dans la recherche d'innovations pour rendre les moteurs plus respectueux de l'environnement, se livrent une concurrence aigüe.

Les motoristes CFM (coentreprise entre Safran et General Electric) et Pratt & Whitney (P&W) se partagent le marché des monocouloirs. Tous deux implantés à Toulouse, à travers plusieurs unités de Safran Aircraft Engines et une unité de maintenance de Pratt & Whitney, ils fabriquent des moteurs innovants qui équipent les nouveaux avions sortant des chaînes de montage.

Safran commercialise le moteur LEAP (Leading Edge Aviation Propulsion), propulsion aéronautique d'avant-garde qui est un élément clé du rendement des avions monocouloirs de nouvelle génération, avec réduction de la consommation de carburant, des émissions de gaz et sonores.

Les commandes qu'il engrange en 2017 sont historiquement élevées et les livraisons s'accroissent. Ce moteur équipe l'Airbus A320 neo et le Boeing B737Max, mais aussi le COMAC C919, l'avion chinois dont le premier vol a lieu en mai 2017. Pratt & Whitney fournit également les moteurs d'une partie des A320 neo.

Spatial : implication dans les grands projets européens et atonie du marché mondial

Dans le domaine spatial, Toulouse qui concentre des compétences scientifiques, techniques et industrielles, contribue de manière essentielle aux grands programmes européens. Ainsi, les travaux de recherche du centre national d'études spatiales (CNES) et de l'office national de recherches et d'études aérospatiales (ONERA), partenaires des acteurs industriels, dynamisent la filière spatiale en Occitanie. L'ONERA intervient dans le développement d'Ariane 6, pour le compte d'Airbus Safran Launchers, le maître d'œuvre du programme, qui est devenu Ariane Group en 2017, et dont un établissement est présent à Toulouse. Le CNES est également en première ligne pour mettre au point un nanosatellite destiné à l'étude de la Terre et de sa faune, avec un lancement prévu en 2019.

Cependant, l'atonie du marché des satellites se confirme durant la semaine mondiale consacrée à ce marché, qui a lieu chaque année en septembre à Paris.

Le ralentissement du marché et la faiblesse des commandes plongent les constructeurs du secteur spatial, dont Airbus Defence and Space (satellites d'observation optiques

et satellites à propulsion 100 % électrique) et Thalès Aliena Space (satellites de télécommunication et d'observation), tous deux implantés à Toulouse, dans l'incertitude.

Ceux-ci remportent cependant des succès sur certains segments du marché (Contrat OneWeb pour Airbus, satellites d'observation pour Thalès). OneWeb Satellites, coentreprise dont Airbus Defence and Space détient 50 %, est chargée de la conception et de la production d'une constellation de 900 satellites, devant permettre aux particuliers un accès mondial à internet à haut débit. Fin juin 2017, l'ouverture d'une chaîne d'assemblage à Toulouse permet de débiter le montage des dix premiers exemplaires.

Thalès Alenia Space signe un contrat avec l'agence spatiale européenne (ESA) pour l'ingénierie et le développement préliminaire du système de transport automatisé Space Rider. Cette navette transportera des charges utiles en orbite basse et pourra être utilisée jusqu'à six fois.

Fin décembre 2017, Airbus Defence and Space livre le premier satellite tout électrique de la classe 4 tonnes, le satellite de télécommunications SES-14 ; il quitte Toulouse pour la Guyane pour son lancement à bord d'un lanceur Ariane 5 de l'ESA. Ce positionnement sur le tout électrique, plus léger et pouvant donc emporter davantage de charge utile, constitue un atout pour faire face à la concurrence internationale.

Une chaîne d'approvisionnement sous tension

La chaîne d'approvisionnement de la filière aéronautique et spatiale est sous

tension dans la région Occitanie en 2017, face aux montées en cadence et aux exigences de qualité des têtes de filière. Les usines de fabrication et les sociétés de services tournent à plein régime. Le taux d'utilisation des capacités de production atteint même 90 % dans le secteur de la métallurgie.

Dans ce contexte, la chaîne d'approvisionnement continue de se consolider et bénéficie d'un soutien institutionnel, alliant pouvoirs publics et organisations professionnelles. Ainsi, le programme performance industrielle 2017-2020 lancé par la Région Occitanie et le groupement des industriels de la filière aéronautique et spatiale (Gifas) visent à faciliter un dialogue approfondi entre donneurs d'ordre et sous-traitants et à apporter un soutien aux acteurs économiques de la filière, confrontés aux permanentes évolutions techniques et organisationnelles.

Si les situations sont diverses selon les entreprises, une partie d'entre elles rencontrent de réelles difficultés.

Le ralentissement de la production de l'A380, même s'il est globalement compensé par la montée en cadence de l'A350, impacte à la baisse l'activité de certains sous-traitants. Mais d'autres acteurs régionaux se positionnent davantage à l'international et bénéficient de la dynamique de la demande mondiale. Certains notamment sont des fournisseurs de Boeing ou le deviennent. D'autres sont diversifiés sur d'autres marchés, ce qui les rend moins sensibles aux aléas des commandes aéronautiques.

Dans ce contexte complexe, l'emploi continue globalement à progresser dans la chaîne d'approvisionnement régionale : fin

2016, elle emploie 70 700 salariés en Occitanie. Au total 102 000 salariés, soit un salarié sur dix des secteurs marchands non agricoles, travaillent dans l'ensemble de la filière aéronautique et spatiale régionale, constructeurs, maîtres d'œuvre et motoristes compris (figure 5) ; 61 000 d'entre eux travaillent dans l'industrie, la filière représentant ainsi 27 % de l'emploi industriel régional. Interrogés au printemps 2017, les entrepreneurs envisagent tous une croissance de leurs effectifs ; le besoin des sociétés de service en la matière est particulièrement sensible. ■

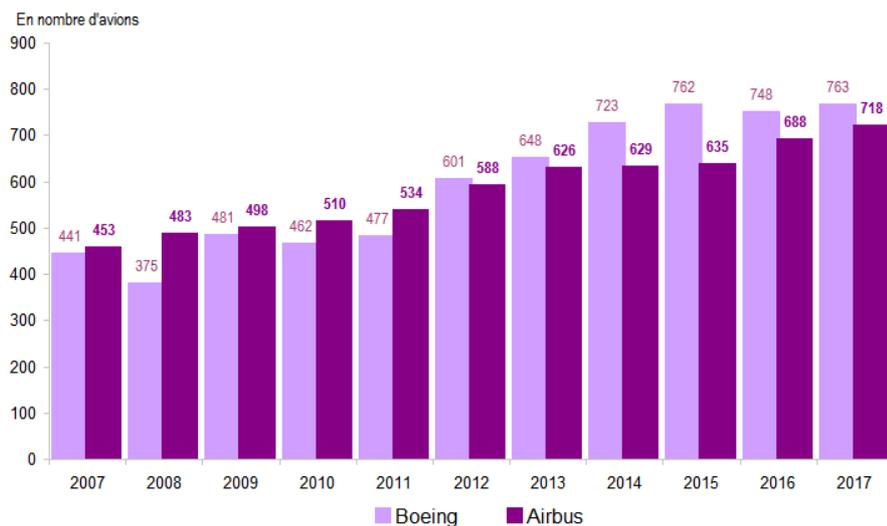
Méthodologie

Une enquête régionale spécifique réalisée chaque année par l'Insee fournit des repères chiffrés sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest, qui regroupe les deux régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Au-delà des informations statistiques relatives à l'année 2016, l'enquête réalisée en avril 2017 permet de recueillir l'opinion des chefs d'entreprise et de fournir des tendances sur la fin de l'année en cours, avant que les informations statistiques structurelles classiques ne soient disponibles, par exemple en matière d'investissements et d'emplois.

Pour en savoir plus

- « La filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest - Un emploi industriel sur cinq en 2016 », *Insee Analyses Occitanie* n° 59, mars 2018
- « Aéronautique et spatial dans le Grand Sud-Ouest - La chaîne d'approvisionnement suit le rythme soutenu des donneurs d'ordre en 2016 », *Insee Analyses Occitanie*, à paraître en juin 2018
- « Aéronautique et spatial dans le Grand Sud-Ouest - Face à la croissance, la chaîne d'approvisionnement se mobilise » *Insee Analyses Occitanie*, à paraître en juin 2018
- Présentation de l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest sur Insee.fr

1 Livraisons : Boeing reste toujours le premier constructeur mondial



Note : livraisons annuelles d'avions civils de plus de 100 places
Source : constructeurs

2 Des livraisons toujours en hausse

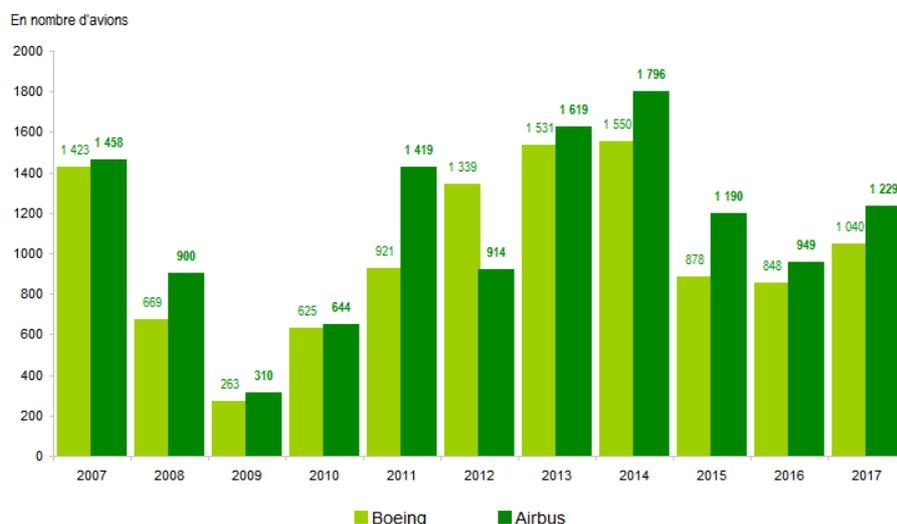
Livraisons annuelles d'avions Airbus

En nombre d'avions

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Monocouloirs	367	386	402	401	421	455	493	490	491	545	558
A300	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Famille A330/A340/A350	79	85	86	91	87	103	108	109	117	115	145
<i>dont A330</i>	68	72	76	87	87	101	108	108	103	66	67
<i>dont A340</i>	11	13	10	4	0	2	0	0	0	0	0
<i>dont A350</i>	0	0	0	0	0	0	0	1	14	49	78
A380	1	12	10	18	26	30	25	30	27	28	15
Total livraisons	453	483	498	510	534	588	626	629	635	688	718

Source : constructeur

3 Commandes : Airbus devance toujours Boeing en 2017



Note : commandes annuelles (brutes) d'avions civils de plus de 100 places
Source : constructeurs

4 Un carnet de commandes représentant plus de dix années de production

Commandes annuelles d'avions Airbus et carnet de commandes

	<i>En nombre d'avions</i>										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Monocouloirs	914	559	228	452	1 470	783	1 253	1 545	1 015	790	1 160
<i>dont nouveaux moteurs (neo)</i>					<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>1 041</i>	<i>898</i>	<i>601</i>	<i>1 009</i>
Famille A330/A340/A350	511	332	78	160	109	122	316	231	172	157	69
<i>dont A330</i>	<i>198</i>	<i>140</i>	<i>50</i>	<i>88</i>	<i>99</i>	<i>80</i>	<i>77</i>	<i>174</i>	<i>156</i>	<i>106</i>	<i>25</i>
<i>dont A340</i>	<i>23</i>	<i>6</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont A350</i>	<i>290</i>	<i>186</i>	<i>27</i>	<i>70</i>	<i>10</i>	<i>40</i>	<i>239</i>	<i>57</i>	<i>16</i>	<i>51</i>	<i>44</i>
A380	33	9	4	32	29	9	50	20	3	2	0
Total commandes brutes	1 458	900	310	644	1 608	914	1 619	1 796	1 190	949	1 229
Annulations	117	123	32	70	189	81	116	340	110	218	120
Total commandes nettes	1 341	777	278	574	1 419	833	1 503	1 456	1 080	731	1 109
Carnet de commandes (backlog)	3 538	3 715	3 488	3 552	4 437	4 682	5 559	6 386	6 787	6 874	7 265

nd : non disponible

Source : constructeur

5 Plus de 100 000 emplois dans la filière en Occitanie

Effectif salarié total de la filière aérospatiale en Occitanie au 31 décembre 2016

	Occitanie
Constructeurs, maîtres d'œuvre et motoristes	31 292
Chaîne d'approvisionnement	70 666*
<i>dont chaîne d'approvisionnement industrielle</i>	<i>29 805</i>
<i>dont chaîne d'approvisionnement tertiaire</i>	<i>39 051</i>
Ensemble de la filière aéronautique et spatiale	101 958
Ensemble des secteurs marchands non agricoles	1 193 975
<i>dont industrie</i>	<i>220 076</i>

* dont 52 500 salariés dédiés à la seule activité aérospatiale

Champ : filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest

Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2017 et estimations trimestrielles d'emploi

Financement de l'économie

Dynamisme accru des crédits alloués aux entreprises et des crédits à l'habitat en 2017

En 2017, la distribution de crédits aux entreprises augmente en Occitanie, plus fortement qu'en 2016. Cette progression concerne surtout les crédits à moyen et long terme, qui accompagnent le développement de l'investissement. Les saisines du médiateur du crédit aux entreprises diminuent encore en 2017. La production de crédits à l'habitat accélère dans la région, comme au niveau national.

Catherine Carel, Fabrice Mengual, Pascal Robert, Banque de France

Une dynamique plus soutenue des crédits aux entreprises

En 2017, les crédits alloués aux entreprises continuent de progresser en Occitanie (*figure 1*), accompagnant la croissance de l'activité économique. La distribution de crédits à moyen et long terme reste très dynamique dans la région comme sur l'ensemble du territoire national, et accélère en 2017 par rapport à 2016. C'est le signe à la fois d'un besoin d'investir de la part des entreprises et d'une volonté d'accompagner ce mouvement de la part des banquiers.

Les crédits à court terme, qui financent traditionnellement le cycle d'exploitation des entreprises, apparaissent moins dynamiques que ceux à moyen et long terme. Cependant cette tendance est à nuancer, dans un contexte d'adaptation des banques à l'évolution de la réglementation bancaire.

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, bénéficient de la croissance du financement à moyen et long terme (*figure 2*). Les encours accordés aux petites et moyennes entreprises progressent à un bon rythme en Occitanie. Ceux accordés aux grandes entreprises de la région augmentent nettement, tandis qu'ils se stabilisent pour les grandes entreprises au niveau national ; ces dernières ont en effet un accès facilité à des sources de financement autres que bancaire (financements désintermédiés). Les holdings, qui représentent des entités économiques plus visibles et plus structurées, bénéficient quant à elles de la confiance renouvelée du monde bancaire et voient leurs encours progresser sensiblement.

Cependant, les disparités territoriales restent fortes dans la distribution du crédit aux entreprises, qui varie sensiblement d'un département à l'autre. Ces encours augmentent de 8,6 % en 2017 en Haute-Garonne, qui bénéficie de l'attractivité de

la métropole régionale, ou encore de 6,3 % dans l'Hérault. Ils progressent dans une moindre mesure dans les autres départements, sauf dans les Hautes-Pyrénées où ils diminuent de 2,6 %.

La distribution de crédit est très dynamique en particulier pour trois secteurs en Occitanie : les activités des sociétés de holdings, les activités de soutien aux entreprises à travers l'ingénierie et l'intérim, qui se développent fortement en 2017 dans la région, mais également les services informatiques qui bénéficient de la dynamique de leurs clients de l'aéronautique (*figure 3*). Dans la continuité du retournement observé l'année dernière, la construction en Occitanie bénéficie également de concours relativement plus importants qu'au niveau France entière, confirmation d'un redémarrage après des années difficiles. Enfin, le secteur du transport se replie légèrement en Occitanie, dans le prolongement du mouvement de contraction qui avait démarré timidement au plan national l'année dernière.

Médiation du crédit : forte baisse des saisines en 2017

La Médiation du crédit aux entreprises est un dispositif public qui vient en aide, depuis novembre 2008, à toute entreprise qui rencontre des difficultés de financement. Son rôle est de faciliter le dialogue entre les entreprises et les établissements financiers (banques, crédit-bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs-crédit...). Cette mission est conduite sur tout le territoire national par les directeurs départementaux du réseau de la Banque de France.

Fin 2017, 5 380 dossiers de médiation du crédit ont été déposés dans la région Occitanie depuis le lancement du dispositif. Sur l'ensemble de l'année 2017, le nombre des saisines baisse de 25 % par rapport à 2016 (*figure 4*). La majorité des

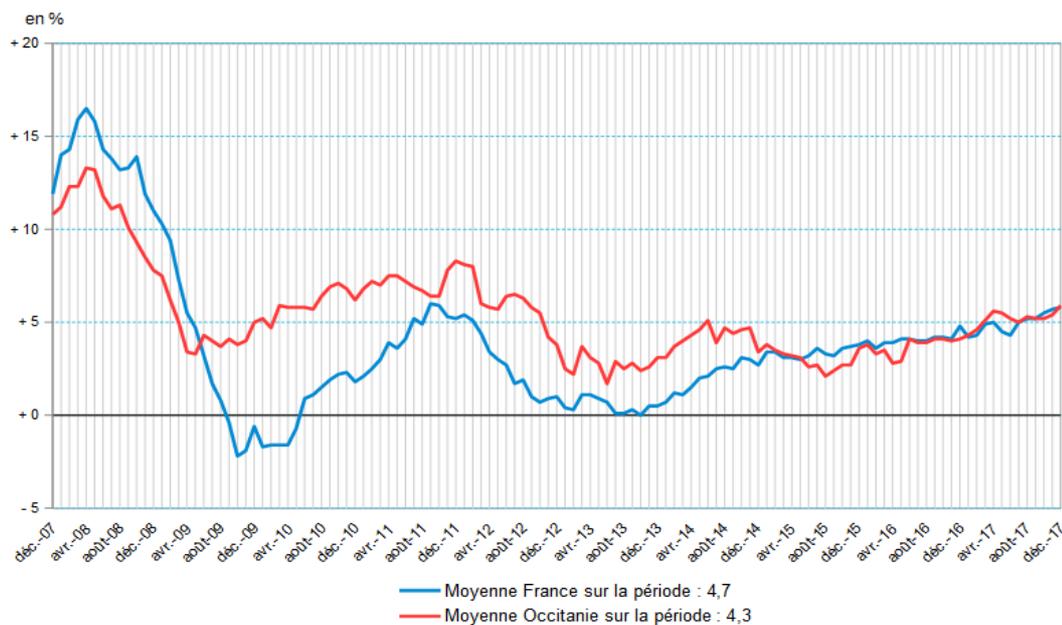
demandes (91 %) émane toujours d'entreprises de moins de 10 salariés. Les dépôts de dossiers de médiation concernent principalement les secteurs du commerce (28 % du total), des services (20 %) et du BTP (19 %). Globalement, la situation financière des entreprises s'améliore et l'accès aux financements bancaires est facilité.

Crédits à l'habitat : accélération de la croissance des mises en production

Dans un contexte de taux d'intérêt toujours bas, les crédits à l'habitat mis en production enregistrent en 2017 une hausse de 20,1 % en Occitanie, nettement supérieure à celle de l'année précédente (9,6 %) et du même ordre que celle relevée au plan national (20,6 %). Les renégociations de prêts sont toujours importantes mais moins nombreuses qu'en 2016.

Le marché de la construction neuve continue de progresser et connaît une augmentation de 19,8 % des crédits distribués ; le marché de l'acquisition dans l'ancien s'inscrit également en hausse (22,2 %) alors que celui de l'amélioration et du gros entretien se stabilise (-0,2 %) (*figure 5*).

L'attractivité des deux métropoles de la région se confirme cette année encore : la Haute-Garonne et l'Hérault concentrent plus de la moitié des crédits à l'habitat mis en production en 2017 et enregistrent des progressions de respectivement 21,9 et 27,7 %. Dans les autres départements, à l'exception des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne, les hausses des crédits à l'habitat mis en production sont proches ou supérieures à 10 %. ■

1 Taux de croissance annuel des crédits mobilisés

Champ : hors activités financières et administrations publiques
Source : Banque de France, Service Central des Risques

2 Évolution des encours de crédits distribués aux entreprises de la région Occitanie entre 2016 et 2017

Taille d'entreprise (1)	Crédits à court terme (en %)		Crédits à moyen et long terme, bail (en %)		Ensemble des encours de crédits mobilisés (3) (en %)	
	Occitanie	France	Occitanie	France	Occitanie	France
Très petites entreprises (TPE)	- 3,3	- 3,6	+ 5,2	+ 5,6	+ 4,8	+ 4,0
Petites et moyennes entreprises (PME)	+ 0,6	+ 4,1	+ 6,1	+ 5,0	+ 3,9	+ 4,6
Grandes entreprises (GE)	+ 20,5	+ 14,0	+ 7,8	- 0,8	+ 11,0	+ 4,6
Holdings (2)	- 21,9	- 2,5	+ 14,7	+ 9,1	+ 8,3	+ 10,8
Total	+ 2,7	+ 4,7	+ 6,6	+ 5,5	+ 5,8	+ 5,8

(1) Dans les données ci-dessus, les critères retenus par la Banque de France pour définir la taille des entreprises sont les suivants :

- Très petites entreprises (TPE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros
- Petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 50 millions d'euros
- Grandes entreprises (GE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros

Ils diffèrent de ceux utilisés par l'Insee en application du décret de 2008 sur la définition statistique de l'entreprise, où la classification s'appuie sur l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan.

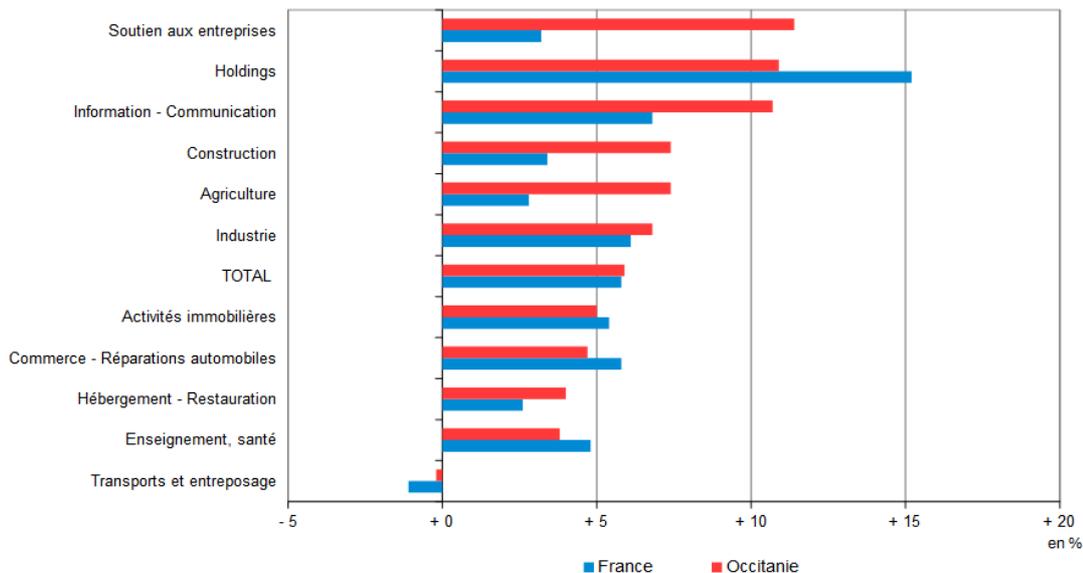
(2) Les holdings sont des sociétés dont l'activité principale est de détenir des titres d'un groupe de sociétés.

(3) Encours de crédits mobilisés : montants des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée.

Champ : hors activités immobilières, financières et administrations publiques

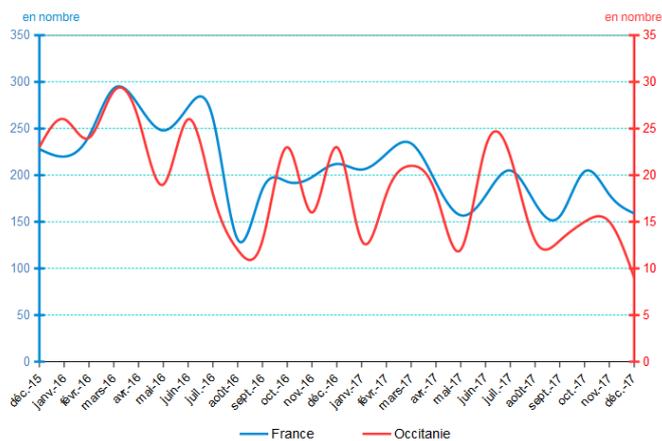
Source : Banque de France, Service Central des Risques

3 Évolution des encours de crédits mobilisés par secteur entre 2016 et 2017



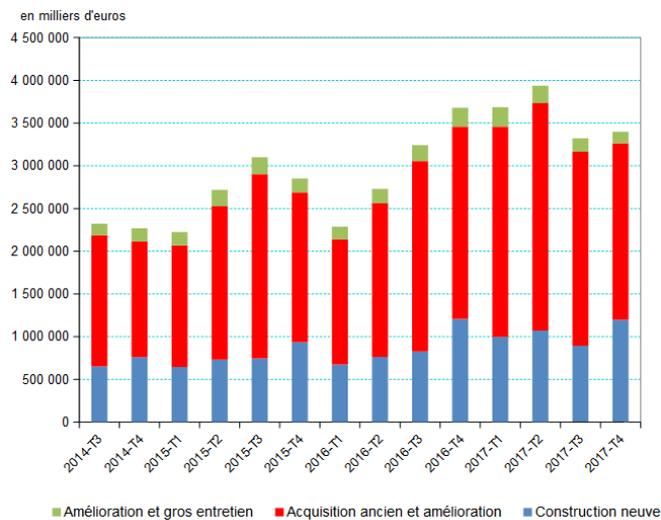
Source : Banque de France, Service Central des Risques

4 Évolution mensuelle du nombre de dossiers de la Médiation du crédit



Source : Médiation du crédit

5 Crédits à l'habitat mis en production dans la région Occitanie



Source : Banque de France, Production des crédits à l'habitat

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en Occitanie – Bilan 2017 et perspectives 2018 », *Tendances régionales*, Banque de France, mai 2018

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération est comprise entre 25 % du Smic et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi obligatoire, par un maître d'apprentissage notamment. Les cotisations sociales sont prises en charge par l'État totalement ou partiellement. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Pour les jeunes en cours d'accompagnement CIVIS au 31 décembre 2016, le CIVIS continue de produire ses effets jusqu'à son terme. En revanche, les CIVIS en cours en 2017 ne pourront pas faire l'objet d'un renouvellement. À ce stade, le conseiller mission locale peut donner le choix au jeune entre poursuivre le CIVIS ou y mettre un terme pour commencer un nouvel accompagnement PACEA (voir définition).

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus, ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010 en France métropolitaine, le contrat unique d'insertion a depuis été rendu accessible dans les départements d'outre-mer.

Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son endroit. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de

14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail

temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation

ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} septembre 2017 cela correspond à un montant de 480,02 euros.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Occitanie

Contribution Banque de France
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)
Pôle emploi

Direction de publication Caroline Jamet

Rédaction en chef Aurore Bouyssonnie
Michèle Even

Auteurs Séverine Bertrand (Insee)
Catherine Carel (Banque de France)
Marielle Dhune (Direccte)
Pierre Defarge-Lacroix (Dreal)
Hanane El Larhib (Pôle emploi)
Christian Fabrègue (Draaf)
Camille Fontès-Rousseau (Insee)
Jean-Louis Julia (Dreal)
Fabrice Mengual (Banque de France)
Isabelle Pertile (Insee)
Claire Poisson (Draaf)
Pascal Robert (Banque de France)
Patrick Voisin (Insee)

Maquettage Marlène Baron
Évelyne De Mas
Jean-Jacques Maillart
Marie-José Pécastaing

Contact presse Courriel : medias-occitanie@insee.fr

© Insee 2018

Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Insee Conjoncture

Occitanie

Bilan économique 2017

2017 : un bilan très positif pour l'économie régionale

Dans un contexte de retour à une croissance solide en France, avec une augmentation du PIB de 2,2 % en 2017, l'économie est bien orientée en Occitanie. La reprise de l'emploi salarié régional amorcée en 2015 se confirme et gagne cette année le secteur de la construction. Le dynamisme de l'emploi se traduit par une baisse de plus d'un point du taux de chômage dans la région.

Conjoncture N° 13
Mai 2018

ISSN 2493-4712

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

© Insee 2018